

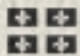


Charles Castonguay

*Les indicateurs généraux  
de vitalité des langues  
au Québec :  
comparabilité et tendances  
1971-2001*

SUIVI DE LA SITUATION LINGUISTIQUE

ÉTUDE 1

Québec 



**LES INDICATEURS GÉNÉRAUX DE VITALITÉ DES LANGUES AU QUÉBEC :**

**COMPARABILITÉ ET TENDANCES 1971-2001**

**Charles Castonguay  
Département de mathématiques et de la statistique  
Université d'Ottawa**

Conception et réalisation de la couverture : Michel Allard Avel  
Mise en page : Carmen Moreau  
Révision linguistique : Translatex communications +

Dépôt légal : 2005  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
© Gouvernement du Québec

ISBN 2-550-44132-X

## PRÉFACE

Le 12 juin 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la « Loi modifiant la Charte de la langue française » (Projet de loi n° 104, 2002, c. 28). L'article 160 de la Charte précise désormais que l'Office québécois de la langue française « surveille l'évolution de la situation de la langue française au Québec » et qu'il doit présenter à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, au moins tous les cinq ans, un rapport ayant trait, notamment, « à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques ».

Afin de s'acquitter de ce mandat particulier, l'Office doit établir « les programmes de recherche nécessaires à l'application de la présente loi. Il peut effectuer ou faire effectuer les études prévues par ces programmes » (L. Q. 2002, c. 28, a. 26).

Dans cette perspective, l'Office a d'abord choisi d'analyser les données linguistiques des derniers recensements (1991, 1996 et 2001), ces analyses devant servir à construire des indicateurs qui permettront d'exercer un suivi rigoureux de la réalité linguistique du Québec. Outre ces analyses, des études particulières ont aussi été inscrites dans le programme de recherche de l'Office, dont celle relative aux transferts linguistiques présentée ici.

Cette étude ne pouvait faire abstraction des modifications apportées au questionnaire des recensements de 1991 et de 2001, modifications qui vont, selon l'auteur, jusqu'à introduire une rupture de comparabilité non seulement entre ces deux recensements, mais aussi par rapport aux recensements précédents et dont il essaie d'estimer la portée.

Elle constitue le premier ouvrage de la collection « Suivi de la situation linguistique »; elle a été réalisée par Charles Castonguay, professeur au Département de mathématiques et de statistiques de l'Université d'Ottawa, auteur de plusieurs ouvrages ou textes traitant des transferts linguistiques.

Par cette nouvelle collection, l'Office souhaite susciter la réflexion et permettre une juste évaluation de la situation de la langue française au Québec. Les auteurs qui seront publiés dans la collection sont bien entendu les seuls responsables du contenu de leur étude et de l'interprétation des données qu'ils utilisent.

Pierre Bouchard  
Chef du Service de la recherche  
et des ressources documentaires



## TABLE DES MATIÈRES

1. La vitalité des langues .....	7
1.1 Persistance et attraction linguistiques .....	8
1.2 L'indice de vitalité linguistique .....	11
2. Les substitutions linguistiques .....	15
2.1 Substitutions entre le français et l'anglais .....	15
2.2 Francisation et anglicisation nettes des allophones .....	17
3. Examen critique de l'évolution de la francisation relative des allophones .....	21
3.1 La francisation relative des immigrés et des non-immigrés .....	21
3.2 Vérification de l'incidence du questionnaire de 2001 sur la francisation relative .....	24
3.3 Incidence de la période d'immigration et de la durée de séjour .....	25
3.4 Importance des substitutions effectuées avant l'arrivée au Québec .....	29
3.5 Incidence des substitutions effectuées à l'étranger sur la francisation relative .....	32
4. L'évolution réelle de la vitalité des langues depuis 1971 .....	33
Annexe A La rupture de comparabilité des données linguistiques en 1991 et 2001 .....	35
Annexe B Les mesures prises pour améliorer la comparabilité des données .....	39
Références bibliographiques .....	45





## 1. La vitalité des langues

La majeure partie de la population du Québec habite une zone de contact entre des langues différentes, le plus souvent entre le français et l'anglais. À l'intérieur de cette zone, la vitalité de chaque langue s'exprime par la persistance que mettent ses locuteurs natifs à l'utiliser et par le pouvoir d'attraction qu'elle exerce sur les locuteurs natifs des autres langues. Cette vitalité peut varier d'une aire d'activité à une autre selon qu'il s'agit, par exemple, de communications en famille, à l'école, au travail, au magasin ou dans les loisirs. La vitalité des langues peut aussi évoluer avec le temps, notamment à la suite d'une intervention législative qui favorise l'usage d'une langue en particulier.

Pour la grande majorité des types d'activité, il n'existe pas de série d'observations permettant de suivre l'évolution de la vitalité des langues au Québec, notamment depuis la modernisation du début des années 1960. Cependant, à l'aide des données de recensement sur la langue maternelle et de celles sur la langue parlée le plus souvent à la maison, ces dernières ayant été recueillies pour la première fois au recensement de 1971, il est possible d'évaluer de façon générale la vitalité d'une langue dans le domaine privé, voire d'en suivre maintenant l'évolution sur une période de trente ans.

Bien que la plupart des Québécois persistent à parler leur langue maternelle comme langue d'usage à

la maison, plusieurs autres, attirés surtout par l'anglais ou le français, en viennent à adopter au cours de leur vie une langue d'usage au foyer différente de leur langue maternelle. Par ailleurs, dans la mesure où l'adoption ou le maintien d'une langue comme langue d'usage dans l'intimité du foyer reflète son prestige et son utilité au travail, par exemple, la série chronologique des données de recensement sur les comportements linguistiques à la maison nous renseigne indirectement aussi sur l'évolution de sa vitalité générale dans la sphère publique. Cela dit, il sera essentiellement question dans ce qui suit d'établir des indicateurs généraux de vitalité des langues dans le contexte du foyer et d'en suivre rigoureusement l'évolution, du recensement de 1971 jusqu'à celui de 2001.

Chaque recensement apporte toutefois des modifications dans la formulation des questions, le traitement des réponses, la délimitation des régions métropolitaines ou même la configuration de la population visée, ce qui perturbe la comparaison des résultats. Il faut donc suivre d'un oeil critique l'évolution des chiffres pour mieux y cerner les tendances réelles de la vitalité des langues. L'annexe A présente une description des modifications apportées, en particulier, aux questions linguistiques en 1991 et 2001 et une appréciation de leur incidence sur les réponses recueillies. Un résumé des mesures prises pour améliorer la comparabilité des données en vue de la présente analyse se trouve à l'annexe B.

\* La présente étude est une synthèse de recherches sur les phénomènes de persistance et d'assimilation linguistiques au Québec, les unes portant sur la période 1971-1986 et réalisées pour le compte du Conseil de la langue française, les autres, plus récentes, subventionnées par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

### 1.1 Persistance et attraction linguistiques

Le bilan de la persistance et de l'attraction des langues constitue une première mesure globale de leur vitalité. Le solde en cette matière du français, par exemple, s'établit en soustrayant la population de langue maternelle française de celle qui parle le plus souvent le français à la maison, c'est-à-dire de la population de langue d'usage française. Le résultat est fonction directe de la persistance linguistique des locuteurs natifs du français, qu'il sera commode à l'occasion d'appeler plus simplement les « francophones », et de l'attrait du français comme langue d'usage auprès des locuteurs natifs de l'anglais et des autres langues, autrement dit auprès des « anglophones » et des « allophones ». Le bilan se dresse de la même façon pour l'anglais et les tierces langues. Un solde positif, nul ou négatif signale une vitalité élevée, moyenne ou faible.

Le tableau 1.1 indique pour le français une vitalité plutôt médiocre pendant la première moitié de la période à l'étude. Selon les résultats des recensements de 1971 à 1986, son bilan était à peu près nul, voire légèrement négatif tant dans la région métropolitaine de recensement de Montréal que dans le reste du Québec. L'adoption du français comme langue d'usage au foyer par un petit nombre d'allophones compensait difficilement la persistance imparfaite des francophones, sujets à l'anglicisation dans les régions de Montréal et de l'Outaouais.

Tableau 1.1

**Bilan de la persistance et de l'attraction linguistiques<sup>a</sup>**  
*Québec, région métropolitaine de Montréal et reste du Québec, 1971-2001*

Année	Français	Anglais	Autre
Ensemble du Québec			
1971	2 460	95 115	- 97 575
1981	- 371	109 508	- 109 143
1986	- 9 739	124 316	- 114 586
1991	62 324	131 661	- 193 991
1996	84 139	137 136	- 221 261
2001	110 598	151 079	- 261 676
Région métropolitaine de Montréal <sup>b</sup>			
1971	945	84 790	- 85 740
1981	1 222	95 664	- 96 881
1986	- 3 399	105 500	- 102 102
1991	40 337	134 165	- 174 493
1996	58 156	140 863	- 199 014
2001	82 345	152 957	- 235 302
Reste du Québec			
1971	1 515	10 325	- 11 835
1981	- 1 593	13 844	- 12 262
1986	- 6 340	18 816	- 12 484
1991	21 987	- 2 504	- 19 498
1996	25 983	- 3 727	- 22 247
2001	28 253	- 1 878	- 26 374

<sup>a</sup> Population selon la langue d'usage moins population selon la langue maternelle. Le total pour une année peut s'écarter légèrement de zéro en raison de l'arrondissement aléatoire des données par Statistique Canada.

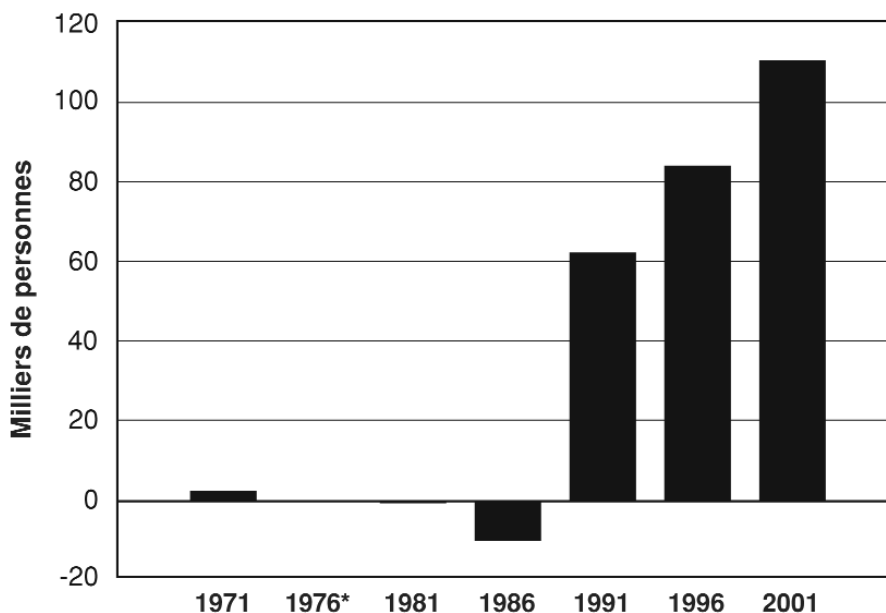
<sup>b</sup> Telle que délimitée par Statistique Canada à chaque recensement.

Sources : Tableau de l'annexe B.

Avec l'introduction d'un questionnaire profondément remodelé en 1991 (voir l'annexe A), le bilan de la persistance et de l'attraction du français devient tout à coup appréciable, du moins en chiffres absolus. Son gain net à l'échelle de la province s'élève à 62 324 nouveaux locuteurs usuels à la maison, chiffre en rupture de comparabilité évidente avec la série antérieure. Le gain supplémentaire de seulement 21 815 recrues (84 139 moins 62 324) entre 1991 et 1996, fondé sur un module de questions linguistiques inchangé, permet d'estimer que la soudaine vitalité du français enregistrée en 1991 résultait en majeure partie de la refonte du questionnaire.

Pour une raison semblable, l'interprétation du progrès subséquent de 26 429 nouveaux locuteurs usuels du français entre 1996 et 2001 fait encore une fois problème. Cette augmentation supplémentaire du bilan du français émane certainement en majeure partie d'une hausse réelle de la vitalité du français. Cependant, l'accélération de la tendance en regard du lustre précédent s'explique en partie sinon en totalité par les nouvelles modifications apportées au questionnaire de 2001 (annexe A). La figure 1.1 met en relief les hausses surprenantes du bilan global du français survenues en 1991 et 2001.

**Figure 1.1**  
**Bilan de la persistance et de l'attraction linguistiques,**  
**population de langue française**  
**Québec, 1971-2001**



\* La question sur la langue parlée le plus souvent à la maison n'a pas été posée au recensement de 1976.

Source: Tableau 1.1

L'examen de la tendance du bilan du français dans la région métropolitaine de Montréal et dans le reste du Québec ainsi que de l'évolution du bilan de l'anglais et des tierces langues depuis 1971 permet de mieux comprendre l'effet des modifications de l'instrument d'observation en 1991 et 2001 sur la mesure globale de la persistance et de l'attraction linguistiques et, partant, de mieux cerner la provenance et l'authenticité de la vitalité nouvelle du français. Le bilan positif de l'anglais, très net dès 1971, croît régulièrement à l'échelle de la province alors même que la population de langue maternelle anglaise est en baisse. Mais en 1991, le bilan de l'anglais connaît tout à coup une poussée inopinée dans la région de Montréal, alors qu'il tombe au contraire de positif à négatif dans le reste du Québec. En même temps, le solde des tierces langues, déjà fortement négatif en 1971, se creuse graduellement jusqu'en 1986, puis chute abruptement en 1991.

La refonte du questionnaire en 1991 a donc causé une rupture majeure de comparabilité des données de recensement sur la persistance et l'attraction de l'ensemble des langues en présence. Le nouveau questionnaire a singulièrement réduit la persistance des locuteurs natifs des tierces langues au profit de la force d'attraction du français aussi bien que de l'anglais dans la région métropolitaine de Montréal où résident 90 % des locuteurs natifs des tierces langues au Québec. Le questionnaire de 1991 a renversé aussi le rapport de force entre le français et l'anglais à l'extérieur de la région métropolitaine, transformant une anglicisation nette de la majorité francophone en une francisation nette de la minorité anglophone.

La modification du questionnaire en 2001 a moins bousculé le rapport entre les langues que celle de 1991. Elle a entraîné une autre chute inhabituelle de la persistance linguistique des locuteurs natifs des tierces langues, qui a gonflé davantage la force d'attraction du français que celle de l'anglais, mais à un degré moindre qu'en 1991.

À la fin de la période à l'étude, le questionnaire de 2001 a compté de la sorte un excédent de 110 598 locuteurs du français, langue d'usage au foyer, sur le

nombre de locuteurs natifs du français. L'anglais bénéficiait au même recensement d'un apport semblable de 151 079 locuteurs. Ces gains s'inscrivent au détriment des autres langues qui marquent corrélativement un déficit de 261 676 locuteurs, langue d'usage, en regard de la population de langue maternelle tierce.

Toujours selon le dernier recensement, le français a enregistré dans la région métropolitaine de Montréal un gain net de 82 345 comparativement à un gain net de 152 957 pour l'anglais. La vitalité générale de l'anglais se concentre ainsi à Montréal, son gain dans la région métropolitaine coïncidant à très peu de choses près avec son gain à l'échelle du Québec. Par contre, le gain de 28 253 réalisé par le français en 2001 à l'extérieur de la région de Montréal représente un peu plus du quart de son gain total dans l'ensemble de la province.

## 1.2 L'indice de vitalité linguistique

L'indice de vitalité linguistique, aussi appelé indice de « continuité » linguistique par certains auteurs, fournit une seconde manière d'apprécier de façon globale le jeu de la persistance et de l'attraction des langues. L'indice se calcule en divisant, pour chaque langue, le nombre de ses locuteurs selon la langue d'usage par celui de ses locuteurs selon la langue maternelle. Un quotient supérieur, égal ou inférieur à 1 signale une vitalité élevée, moyenne ou faible. En particulier, les tierces langues perdent en tant que langues d'usage un nombre important de locuteurs par voie d'anglicisation ou de francisation. Par conséquent, leur indice de vitalité est sensiblement inférieur à 1 et témoigne simplement, en fin de compte, de leur persistance linguistique nette.

Tableau 1.2

### Indice de vitalité linguistique<sup>a</sup> Québec, 1971-2001

Année	Français	Anglais	Autre
Ensemble du Québec			
1971	1,001	1,124	0,722
1981	1,000	1,159	0,727
1986	0,998	1,187	0,731
1991	1,011	1,213	0,645
1996	1,015	1,223	0,648
2001	1,019	1,259	0,616
Région métropolitaine de Montréal <sup>b</sup>			
1971	1,001	1,146	0,735
1981	1,001	1,189	0,734
1986	0,998	1,216	0,738
1991	1,019	1,296	0,651
1996	1,026	1,315	0,654
2001	1,036	1,358	0,622
Reste du Québec			
1971	1,001	1,055	0,562
1981	1,000	1,078	0,662
1986	0,998	1,108	0,663
1991	1,006	0,985	0,582
1996	1,007	0,978	0,581
2001	1,008	0,988	0,549

<sup>a</sup> Population selon la langue d'usage divisée par population selon la langue maternelle.

<sup>b</sup> Telle que délimitée par Statistique Canada à chaque recensement.

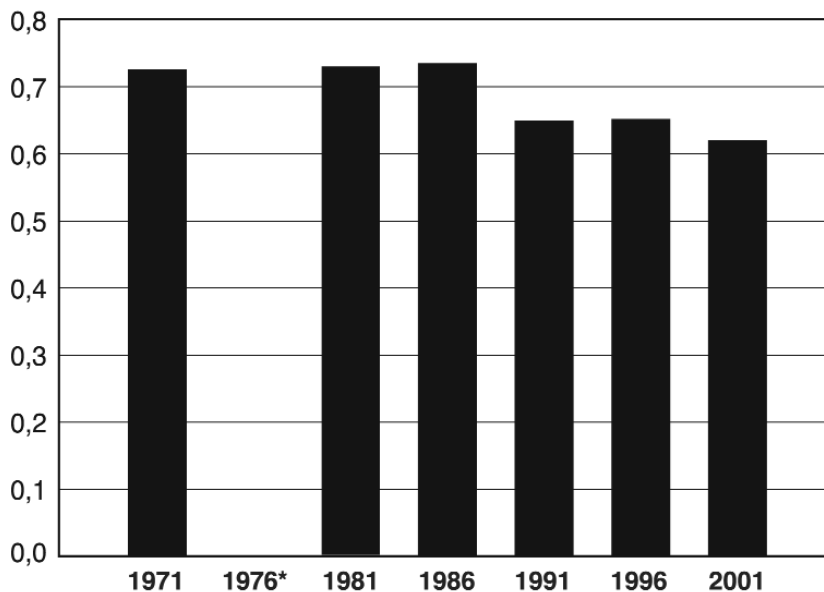
Source : Tableau de l'annexe B.

Les ruptures de comparabilité causées par les modifications apportées aux questions linguistiques en 1991 et 2001 ressortent particulièrement bien de l'évolution de l'indice de vitalité pour les tierces langues (tableau et figure 1.2). Dans l'ensemble du Québec, leur indice demeure près de 0,73 aux

recensements de 1971, 1981 et 1986, mais s'effondre subitement à environ 0,65 à la suite du profond remaniement du questionnaire en 1991. Leur persistance nette reste à ce niveau en 1996 puis retombe, à 0,62, à cause des nouvelles modifications apportées au questionnaire de 2001.

**Figure 1.2**

**Indice de vitalité linguistique, population de langue autre que française ou anglaise Québec, 1971-2001**



\* La question sur la langue parlée le plus souvent à la maison n'a pas été posée au recensement de 1976.

Source: Tableau 1.2

Essentiellement artificielles (voir l'annexe A), ces chutes de persistance des tierces langues ont gonflé simultanément le pouvoir d'attraction du français et de l'anglais, notamment dans la région de Montréal où se concentrent 90 % des locuteurs d'une tierce langue au Québec. C'est ainsi que l'indice de vitalité du français est passé dans l'ensemble du Québec de 0,998 en 1986 à 1,019 en 2001, mais de 0,998 à 1,036 à Montréal, tandis que la vitalité de l'anglais progressait durant les mêmes quinze années de 1,187 à 1,259 à l'échelle du Québec, mais bondissait de 1,216 à 1,358 dans la région métropolitaine. Néanmoins, l'augmentation plus modeste de l'indice de vitalité tant du français que de l'anglais entre 1991 et 1996, enregistrée au moyen de questions inchangées, indique que les deux langues ont aussi connu au cours des derniers lustres une progression authentique de leur vitalité.

Les brusques variations de l'indice de vitalité entre 1986 et 1991 ainsi que ses inflexions marquées entre 1996 et 2001 soulignent de la sorte les ruptures de comparabilité causées par les modifications apportées au questionnaire en 1991 et 2001. Une juste appréciation des tendances se fonde par conséquent sur celles constatées entre 1971 et 1986, d'une part, et entre 1991 et 1996, d'autre part, les informations de 2001 marquant le début d'une nouvelle série.

Dans cette optique, l'indice confirme à tout le moins la montée soutenue de la vitalité de l'anglais et la récente tendance à la hausse de celle du français. En revanche, l'indice de vitalité des autres langues paraît plutôt constant durant les périodes à données comparables, soit entre 1971 et 1986 et entre 1991 et 1996, ce qui veut dire que leurs pertes en chiffres absolus au profit du français et de l'anglais croissent au même rythme que la population de langue maternelle tierce.

L'indice de vitalité permet également d'apprécier l'écart qui subsiste, en fin de période, entre l'attrait du français et celui de l'anglais. Les deux langues seraient à vitalité égale si leurs indices coïncidaient. Ce serait le cas s'il n'y avait aucune anglicisation nette des francophones (ni francisation nette des anglophones) et si les allophones adoptaient le français ou l'anglais

au prorata des populations de langue maternelle française et anglaise. Le Québec comptait en 2001 près de dix locuteurs natifs du français pour un locuteur natif de l'anglais. À vitalité égale, du solde net de 261 676 allophones soit francisés, soit anglicisés (tableau 1.1), le français en aurait attiré 237 743 et l'anglais 23 933, pour un indice de vitalité identique de 1,041. La répartition actuelle demeure tout autre.

La conclusion reste essentiellement la même dans le cadre de la région métropolitaine de Montréal. En 2001, la majorité francophone y est plus de cinq fois plus nombreuse que la minorité anglophone. Du solde de 235 302 allophones soit francisés, soit anglicisés, à vitalité égale du français et de l'anglais 198 393 se seraient francisés et 36 909 se seraient anglicisés, pour un indice commun de 1,086. Or, l'indice de vitalité du français dans la région métropolitaine n'est en 2001 que de 1,036 d'après le tableau 1.2 tandis que celui de l'anglais s'élève à 1,358.

Quant à l'évolution de l'indice de vitalité à l'extérieur de la région de Montréal, la rupture de comparabilité en 1991 transforme une situation à dominance anglaise en une situation où le français domine. Pour leur part, les tierces langues accusent en 1991 et 2001 des chutes artificielles de persistance identiques à celles encaissées à Montréal et au Québec dans son ensemble. Elles connaissent en outre à l'extérieur de la région métropolitaine une hausse inopinée de persistance entre 1971 et 1981, qui est peut-être reliée à une fâcheuse modification de la question sur la langue maternelle en 1981 (Castonguay 1994 : 100-104). Quoi qu'il en soit, cette fluctuation particulière n'est guère significative du fait que les données retenues, qui excluent celles des réserves amérindiennes (voir l'annexe B), ne comptent en 1971 que 27 035 allophones résidant à l'extérieur de la région de Montréal sur un total de 350 830 énumérés à l'échelle du Québec, et seulement 36 248 sur un total de 400 142 en 1981.





## 2. Les substitutions linguistiques

La vitalité des langues est une notion globale qui repose sur la substitution éventuelle d'une nouvelle langue, comme langue d'usage au foyer, à la place de la langue maternelle. Bien qu'il puisse y avoir six sortes de substitution (ou de « transfert ») entre le français, l'anglais et les autres langues, trois tendances dominantes se dégagent à l'échelle du Québec, soit une anglicisation nette des locuteurs natifs du français et une anglicisation aussi bien qu'une francisation nettes des locuteurs natifs des tierces langues. Pour bien saisir le mouvement de la vitalité générale des langues, il importe de suivre attentivement l'évolution de chacun de ces courants dominants depuis 1971.

### 2.1 Substitutions entre le français et l'anglais

Les substitutions de l'anglais à la place du français et celles du français à la place de l'anglais se soldent le plus souvent au profit de l'anglais. Les données de 1971 à 1986 font voir ainsi une anglicisation nette substantielle des francophones (tableau 2.1). Cette

tendance se concentre dans la région métropolitaine de Montréal, mais elle existe aussi à un certain degré dans le reste de la province. Après la réforme du questionnaire en 1991, le recensement fait voir autre chose. L'anglicisation nette des francophones se rabat soudainement, au point de devenir presque nulle à l'échelle du Québec (figure 2.1), tout en demeurant significative dans la région métropolitaine. Le questionnaire modifié fait ainsi apparaître tout à coup une francisation nette substantielle des anglophones à l'extérieur de la région de Montréal.

Ce bouleversement du solde des substitutions entre le français et l'anglais, provoqué par la réforme du questionnaire, a contribué à faire bondir la persistance, le pouvoir d'attraction et la vitalité du français en 1991 (tableaux 1.1 et 1.2). Il a ralenti en même temps la progression du pouvoir d'attraction et de la vitalité de l'anglais qui, autrement, auraient connu une hausse beaucoup plus importante en 1991 à cause de l'effet inflationniste du questionnaire remanié sur l'anglicisation nette des allophones.

**Tableau 2.1**  
**Anglicisation nette de la population de langue maternelle française**  
*Québec, région métropolitaine de Montréal et reste du Québec, 1971-2001*

Année de recensement	Substitutions nettes de l'anglais à la place du français <sup>a</sup>		
	Québec	Région de Montréal <sup>b</sup>	Reste du Québec
1971	24 605	20 275	4 330
1981	28 376	20 158	8 218
1986	39 412	25 943	13 469
1991	6 236	15 737	- 9 501
1996	2 569	13 803	- 11 234
2001	7 762	17 647	- 9 885

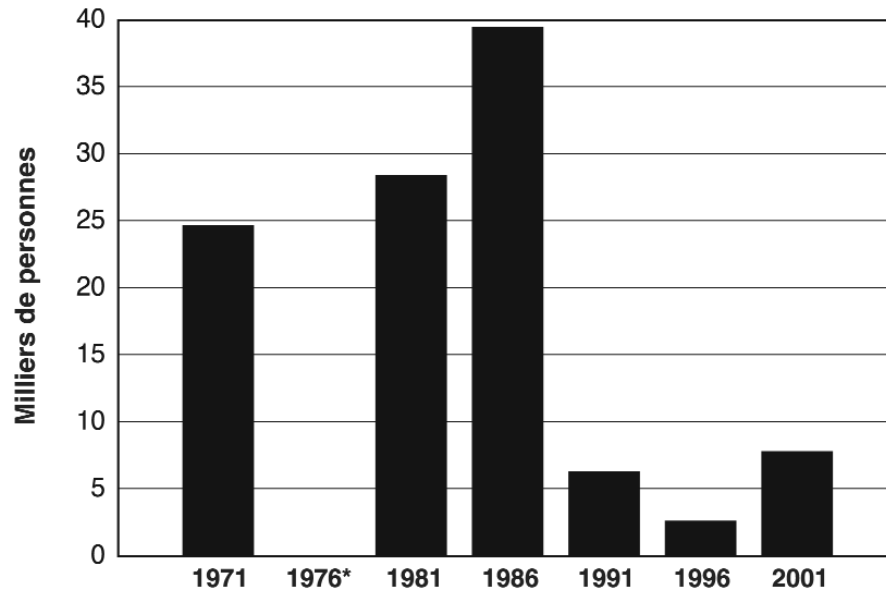
<sup>a</sup> Adoption de l'anglais comme langue d'usage par des francophones, moins adoption du français comme langue d'usage par des anglophones. Une valeur négative indique une francisation nette de la population de langue maternelle anglaise.

<sup>b</sup> Telle que délimitée par Statistique Canada à chaque recensement.

Sources : Compilations spéciales des recensements de 1971 à 2001.

**Figure 2.1**

**Anglicisation nette de la population de langue maternelle française  
Québec, 1971-2001**



\* La question sur la langue parlée le plus souvent à la maison n'a pas été posée au recensement de 1976.

Source: Tableau 2.1

Plus précisément, à partir du tableau 2.1 dans son ensemble, on peut estimer que, relativement aux résultats des recensements de 1971 à 1986, le nouveau modèle de questionnaire introduit en 1991 et reconduit aux recensements subséquents a réduit d'au moins 20 000 le nombre de substitutions nettes de l'anglais à la place du français. Cette réduction, essentiellement artificielle, découle d'une diminution d'au moins 5 000 de l'anglicisation nette des francophones dans la région de Montréal et d'un renversement, au profit du français, d'au moins 15 000 du solde des substitutions entre le français et l'anglais à l'extérieur de la région métropolitaine. Ce dernier chambardement a transformé l'anglicisation nette relativement légère de la majorité massivement francophone à l'extérieur de la région montréalaise

en une francisation appréciable – et discutable (Castonguay 2002 : 157-159) – de sa minorité anglophone.

Obtenus avec un module de questions linguistiques parfaitement identique à celui introduit en 1991, les résultats du recensement de 1996 suggèrent, en revanche, qu'il existe une certaine tendance réelle favorable au français en ce qui concerne les substitutions en question, à Montréal aussi bien qu'ailleurs dans la province. Toutefois, les questions de 2001, de nouveau modifiées, font voir au contraire une légère évolution favorable à l'anglais (figure 2.1). Vu le nombre restreint de substitutions nettes en jeu, il n'est pas facile de vérifier s'il s'agit simplement d'un effet du questionnaire ou plutôt d'un regain réel de l'anglicisation, notamment dans la région de Montréal.

## 2.2 Francisation et anglicisation nettes des allophones

Les brusques chutes de vitalité générale des tierces langues (tableaux 1.1 et 1.2), provoquées par la modification du questionnaire en 1991 et 2001, se sont accompagnées toutes deux de hausses exceptionnelles du taux d'attraction du français relativement à l'anglais auprès des locuteurs natifs

d'une autre langue (tableau et figure 2.2). Ce taux correspond à la part des substitutions nettes du français en regard du total des substitutions nettes soit du français, soit de l'anglais, à la place d'une tierce langue. Des tendances davantage dignes de foi se dégagent des deux séries de données comparables couvrant les périodes 1971-1986 et 1991-1996.

Tableau 2.2

### Anglicisation et francisation nettes<sup>a</sup> de la population allophone *Québec, région métropolitaine de Montréal et reste du Québec, 1971-2001*

Année de recensement	Substitutions nettes du français à la place d'une tierce langue (1)	Substitutions nettes de l'anglais à la place d'une tierce langue (2)	Force d'attraction du français relativement à l'anglais en % (1) / (1)+(2)
Ensemble du Québec			
1971	27 065	70 510	27,7
1981	28 005	81 148	25,7
1986	29 668	84 908	25,9
1991	68 564	125 422	35,3
1996	86 711	134 562	39,2
2001	118 353	143 315	45,2
Région métropolitaine de Montréal <sup>b</sup>			
1971	21 220	64 515	24,8
1981	21 387	75 509	22,1
1986	22 545	79 554	22,1
1991	56 076	118 417	32,1
1996	71 965	127 057	36,2
2001	99 990	135 323	42,5
Reste du Québec			
1971	5 845	5 995	49,4
1981	6 618	5 639	54,0
1986	7 123	5 354	57,1
1991	12 488	7 005	64,1
1996	14 746	7 505	66,3
2001	18 363	7 992	69,7

<sup>a</sup> Anglicisation nette : adoption de l'anglais comme langue d'usage par des allophones, moins adoption d'une tierce langue comme langue d'usage par des anglophones. De même pour francisation nette.

<sup>b</sup> Telle que délimitée par Statistique Canada à chaque recensement.

Sources : Compilations spéciales des recensements de 1971 à 2001.

À l'échelle du Québec, c'est d'abord l'anglicisation des allophones qui a progressé entre 1971 et 1981, l'attraction relative du français passant de 27,7 à 25,7 %. Le recensement de 1986 a ensuite marqué le début d'une phase d'accroissement de l'attrait relatif du français.

Les causes de ce redressement ainsi que leur importance relative sont connues (Castonguay 1994 : chapitre 7). Dès le début des années 1970, l'immigration allophone est composée majoritairement de francotropes, c'est-à-dire de ressortissants de pays jadis sous influence française (Haïti, Indochine, Maghreb, Liban) ou de personnes de langue maternelle latine (espagnol, portugais, roumain), tous davantage portés vers le français que vers l'anglais. Puis les lois 22 et, surtout, 101 assurent à partir du milieu des années 1970 la scolarisation en français des enfants de tous les nouveaux arrivants. Ce second facteur a cependant beaucoup moins influencé le bilan des substitutions que le premier (*Ibid.*). Celui-ci se trouve renforcé du fait que depuis 1978, le Québec sélectionne une partie de ses immigrants et accorde des points supplémentaires aux candidats qui font preuve d'une connaissance préalable du français.

Par la suite, la réduction radicale de la persistance linguistique nette des tierces langues provoquée par la refonte du questionnaire en 1991 a profité à peu près autant à la francisation nette qu'à l'anglicisation nette de la population allophone. Plus précisément, le nombre de substitutions nettes du français à la place d'une tierce langue (le nombre de substitutions du français à la place d'une tierce langue moins le nombre de substitutions d'une tierce langue à la place du français) a connu tout à coup une augmentation de 38 896 entre 1986 et 1991 (68 564 moins 29 668), tandis que le nombre de substitutions nettes de l'anglais à la place d'une tierce langue a progressé en même temps de 40 514 (125 422 moins 84 908). Cela a bouleversé l'évaluation du rapport de force entre le français et l'anglais au Québec en ce qui concerne leur pouvoir d'attraction auprès des locuteurs natifs des autres langues (figure 2.2).

En effet, le questionnaire remanié de 1991 a fait bondir la force d'attraction du français relativement à l'anglais auprès des allophones de 9,4 points de pourcentage, la faisant passer dans l'ensemble du Québec de 25,9 % en 1986 à 35,3 % en 1991. À la lumière de la progression subséquente de 3,9 points de l'attrait relatif du français en 1996, enregistrée avec un questionnaire inchangé, ce bond de 9,4 points entre 1986 et 1991 paraît en majeure partie artificiel : 5 ou 6 de ces points seraient attribuables à la modification de l'instrument d'observation.

Comparativement à la flambée de la francisation et de l'anglicisation nettes des allophones entre 1986 et 1991, le nombre beaucoup plus modeste de nouvelles substitutions nettes en faveur du français (18 147, soit 86 711 moins 68 564) et de l'anglais (9 140, soit 134 562 moins 125 422), enregistrées dans l'ensemble du Québec en 1996, indique en outre que le questionnaire de 1991 aurait artificiellement créé, en ce qui concerne le mouvement des données pour le lustre 1986-1991, quelque 20 000 substitutions nettes supplémentaires en faveur du français et 30 000 en faveur de l'anglais.

Les questions modifiées de 2001 ont provoqué un nouveau bond de 6 points du taux de francisation relative des allophones au Québec, en raison de 31 642 substitutions nettes additionnelles en faveur du français à comparer à seulement 8 753 en faveur de l'anglais. Toujours à la lumière des valeurs obtenues pour 1991-1996, environ 2 de ces points et 10 000 des substitutions supplémentaires en faveur du français seraient vraisemblablement attribuables aux changements apportés au questionnaire de 2001 et, donc, artificielles.

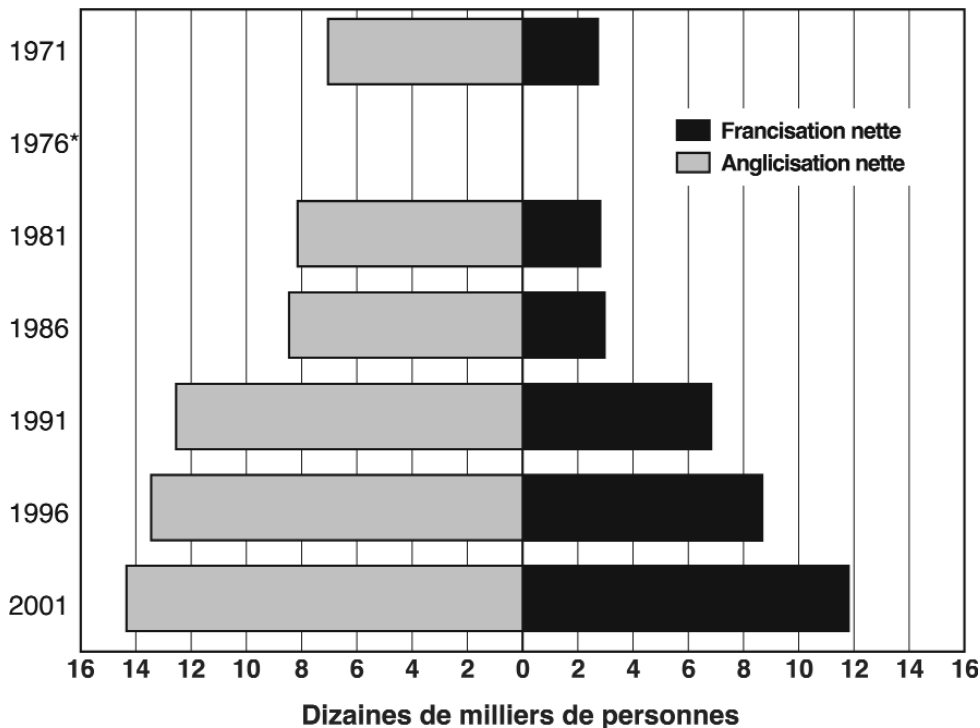
En somme, de l'accroissement de 19,5 points de pourcentage de la francisation relative des locuteurs natifs des tierces langues entre 1981 et 2001, quelque 7 ou 8 de ces points, dont de 5 à 6 en 1991 et environ 2 en 2001, découleraient de la modification du questionnaire.

Dans la région de Montréal, l'évolution des substitutions nettes enregistrées auprès de la population de langue maternelle autre se conforme à l'évolution constatée dans l'ensemble du Québec et appelle une appréciation semblable, dont de sérieuses réserves touchant la progression de 10 points du taux d'attraction relative du français entre 1986 et 1991 et celle de 6,3 points entre 1996 et 2001.

Quant au Québec à l'extérieur de la région métropolitaine, celui-ci ne regroupe d'un recensement à l'autre pas plus de 9 % de la population allophone de

l'ensemble de la province (les réserves amérindiennes sont exclues de notre analyse : voir l'annexe B). L'attrait du français relativement à l'anglais auprès des personnes retenues y a progressé plus régulièrement, passant de 49,4 à 69,7 % entre 1971 et 2001. On y retrouve cependant en 1991 et 2001 des hausses inusitées du nombre de substitutions nettes en faveur du français, dont l'effet sur la force d'attraction relative du français fait écho à celui qui ressort de façon plus manifeste à Montréal et dans l'ensemble de la province.

**Figure 2.2**  
**Anglicisation et francisation nettes de la population allophone**  
**(en dizaines de milliers)**  
**Québec, 1971-2001**



\* La question sur la langue parlée le plus souvent à la maison n'a pas été posée au recensement de 1976.

Source: Tableau 2.2



### **3. Examen critique de l'évolution de la francisation relative des allophones**

La série initiale de données linguistiques provenant des recensements de 1971 à 1986 a permis de mettre en évidence l'effet positif, sur la force d'attraction relative du français, de la nouvelle composition ethnolinguistique de l'immigration allophone et, à un degré moindre, de la scolarisation obligatoire en français des enfants des nouveaux immigrants (Castonguay 1994 : chapitre 7). Les résultats de 1991, puis de 1996, sont venus confirmer l'influence et l'importance relative de ces facteurs (Castonguay 1997 et 1998). Au lieu de reprendre une fois de plus cette vérification, il paraît plus pertinent d'approfondir l'évaluation de la part du réel et de l'artificiel dans la hausse de l'attraction relative du français depuis 1971 et ce, tout spécialement entre 1996 et 2001. En guise de premier déblayage en ce sens, il est instructif d'apprécier l'évolution à l'échelle du Québec de l'assimilation linguistique des personnes de langue maternelle tierce par lieu de naissance, groupe d'âges et, le cas échéant, période d'immigration. Dans l'interprétation des tendances, la comparaison des données de 1991 et 1996 demeure d'un intérêt exceptionnel du fait que pour la seule et unique fois dans l'histoire récente de Statistique Canada, les questions linguistiques n'ont subi aucun changement entre ces deux recensements.

#### **3.1 La francisation relative des immigrés et des non-immigrés**

Durant la première moitié de la période à l'étude, soit entre 1971 et 1986, la francisation relative des allophones progresse parmi ceux qui sont nés à l'étranger, mais recule parmi ceux qui sont nés au Canada (tableau et figure 3.1). Parmi les originaires de l'étranger, le progrès est un peu plus rapide entre 1981 et 1986 qu'entre 1971 et 1981 (2,1 points en cinq ans à comparer à 2,8 points en dix ans). En revanche, le recul initial de la francisation relative des natifs du Canada se fonde avant tout sur une forte baisse, entre 1971 et 1981, du nombre de substitutions nettes en faveur du français. L'ampleur peu vraisemblable de cette baisse est peut-être liée à la modification en 1981

de la question sur la langue maternelle ainsi que du mode de traitement des données linguistiques employé par Statistique Canada (Castonguay 1994). Il est peu vraisemblable aussi, au demeurant, que le nombre de substitutions en faveur de l'anglais ait baissé, comme l'indique le tableau 3.1, au cours de la même décennie.

**Tableau 3.1**  
**Francisation relative de la population allophone, par lieu de naissance**  
*Québec, 1971-2001*

Année de recensement	Substitutions nettes du français à la place d'une tierce langue	Substitutions nettes de l'anglais à la place d'une tierce langue	Force d'attraction du français relativement à l'anglais en %
	(1)	(2)	(1) / (1)+(2)
Nés au Canada			
1971	12 475	27 945	30,9
1981	6 697	27 114	19,8
1986	6 818	32 661	17,3
1991	13 116	56 116	18,9
1996	17 026	63 578	21,1
2001	23 625	69 242	25,4
Nés à l'étranger			
1971	14 595	42 565	25,5
1981	21 305	54 024	28,3
1986	22 858	52 259	30,4
1991	55 448	69 305	44,4
1996	69 668	70 986	49,5
2001	94 737	74 086	56,1

Sources : Compilations spéciales des recensements de 1971 à 2001.

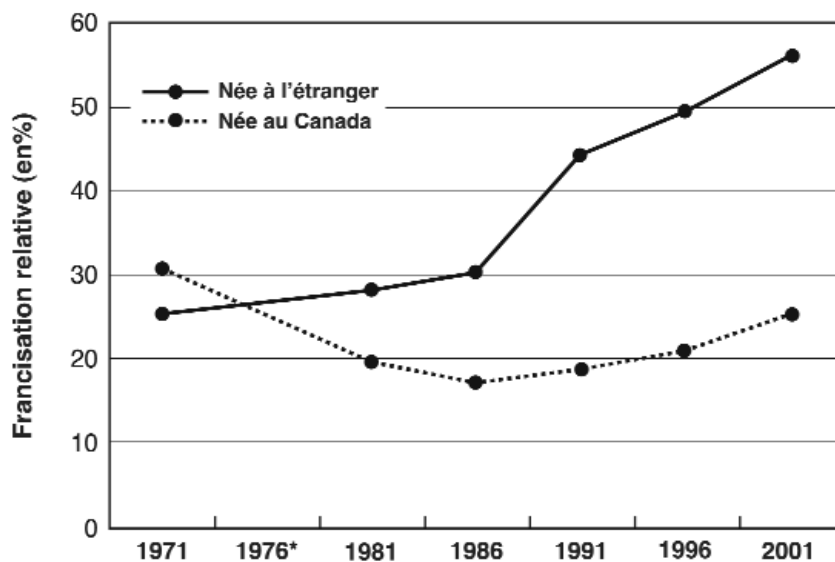
Gonflées par la refonte du questionnaire en 1991, les substitutions nettes tant en faveur du français que de l'anglais bondissent ensuite chez les immigrés comme chez les non-immigrés, ce qui entraîne de 1986 à 1991 une hausse de la francisation relative de 1,6 point parmi les allophones nés au Canada et de pas moins de 14 points parmi ceux qui sont nés à

l'étranger. La dimension artificielle du bond spectaculaire de 9,4 points de la francisation relative durant ce lustre parmi l'ensemble de la population allophone (tableau et figure 2.2), tous lieux de naissance confondus, paraît donc liée pour l'essentiel à sa composante née à l'étranger (figure 3.1).



Figure 3.1

Francisation relative de la population allophone (en %),  
par lieu de naissance  
Québec, 1971-2001



\* La question sur la langue parlée le plus souvent à la maison n'a pas été posée au recensement de 1976.

Source: Tableau 3.1

La francisation relative progresse ensuite de 2,2 points entre 1991 et 1996 parmi les allophones nés au Canada et de 5,1 points chez ceux qui sont nés à l'étranger. Sous bénéfice d'inventaire, ce rythme de croissance, mesuré au moyen d'un questionnaire inchangé, serait entièrement réel.

Enfin, entre 1996 et 2001, les augmentations correspondantes du taux de francisation relative sont de 4,3 et 6,6 points. À l'aune des progrès enregistrés entre 1991 et 1996, le questionnaire modifié de 2001 aurait par conséquent haussé de manière artificielle

d'environ 2 points la francisation relative tant des immigrés que des non-immigrés.

Soulignons par ailleurs qu'en fin de période, le taux de francisation relative reste encore faible chez les non-immigrés. En effet, les substitutions en faveur du français sont quatre fois plus nombreuses en 2001 chez les allophones nés à l'étranger (94 737) que chez ceux nés au Canada (23 625). Au contraire, les substitutions en faveur de l'anglais sont à peu près aussi nombreuses chez les immigrés (74 086) que chez les non-immigrés (69 242).

### 3.2 Vérification de l'incidence du questionnaire de 2001 sur la francisation relative

Le phénomène de substitution linguistique suit un calendrier qui permet une vérification probante de l'incidence du questionnaire modifié de 2001 sur la francisation relative des allophones. Il est communément admis que le comportement linguistique à la maison peut se modifier à l'âge où l'on passe de son foyer d'origine à celui de sa vie adulte autonome. Par contre, sauf exception, on ne ferait plus de substitution de langue principale à la maison après l'âge de 35 ou 40 ans (Castonguay 1976; Lachapelle et Henripin 1980 : 123; Termote et Gauvreau 1988 : 138-142; Termote 1994 : 205 et 1999 : 28).

En appliquant ce modèle interprétatif aux lustres 1991-1996 et 1996-2001, l'appréciation longitudinale des substitutions déclarées par les allophones âgés de

40 ans et plus au recensement de 1991, c'est-à-dire nés avant 1951, confirme que l'accélération de l'ordre de 2 points supplémentaires du rythme de croissance de la francisation relative après le recensement de 1996 est, au vu du rythme observé entre les recensements de 1991 et 1996, attribuable au questionnaire modifié de 2001. Le tableau 3.2 révèle en effet une augmentation tout à fait inusitée entre 1996 et 2001 de quelque 2 points du taux de francisation relative aussi bien parmi les immigrés nés avant 1951 et arrivés au Canada avant 1991 que parmi les non-immigrés nés avant 1951. Pourtant, dès 1991, ces personnes étaient parvenues à un âge où le phénomène de substitution linguistique serait de façon générale inopérant et où seuls continueraient à jouer la mortalité et le déficit migratoire endémique de la population allophone du Québec au profit du reste du Canada (à propos de ce déficit persistant, voir Marmen et Corbeil 2004 : tableau 5.13).

**Tableau 3.2**  
**Francisation relative des allophones nés avant 1951, non immigrés ou immigrés avant 1991**  
*Québec, 1991-2001*

Statut migratoire et année de recensement	Substitutions nettes du français à la place d'une tierce langue	Substitutions nettes de l'anglais à la place d'une tierce langue	Force d'attraction du français relativement à l'anglais en % (1) / (1)+(2)
	(1)	(2)	
<b>Non immigrés</b>			
1991	3 613	10 611	25,4
1996	2 861	8 391	25,4
2001	2 692	7 194	27,3
<b>Immigrés avant 1991</b>			
1991	27 147	43 919	38,2
1996	25 163	38 868	39,3
2001	25 876	34 731	42,7

Sources : Compilations spéciales des recensements de 1971 à 2001.

Il convient d'examiner cela de plus près. Regardons d'abord l'évolution de la cohorte des allophones non immigrés. Nés avant 1951 et âgés, donc, de 40 ans et plus au recensement de 1991, leur taux de francisation relative, selon leurs déclarations à ce recensement, est de 25,4 % (tableau 3.2). Cinq ans plus tard, conformément au calendrier des substitutions, le taux de francisation relative demeure de 25,4 % parmi les survivants de la même cohorte encore présents au Québec au recensement de 1996 et âgés alors de 45 ans et plus. Cinq autres années plus tard, la francisation relative des survivants toujours présents au recensement de 2001 et alors âgés de 50 ans et plus est, selon leurs déclarations, de 27,3 %, en augmentation soudaine de 1,9 point par rapport à 1991 et 1996. Or, d'une part, l'incidence différentielle de la mortalité selon la langue d'usage, si tant est qu'elle existe, n'a sûrement pas varié de façon significative entre les périodes quinquennales 1991-1996 et 1996-2001. D'autre part, la propension à migrer à l'extérieur du Québec, déjà très faible parmi les allophones non immigrés âgés de 40 ans et plus, est encore plus faible une fois que ceux-ci sont parvenus à l'âge de 45 ans et plus. Selon toute vraisemblance, la hausse en 2001 de la francisation relative des allophones non immigrés nés avant 1951 émanerait donc à peu près entièrement de la modification du questionnaire en 2001.

Un raisonnement semblable s'applique à l'évolution, au tableau 3.2, de la cohorte des allophones immigrés au Canada avant 1991 et âgés de 40 ans et plus au recensement de 1991. Leur taux de francisation relative passe de 38,2 % en 1991 à 39,3 % en 1996, puis bondit à 42,7 % en 2001. Si l'on admet comme normale la hausse de 1,1 point entre 1991 et 1996 – ce qui pourrait s'expliquer, par exemple, par l'adaptation linguistique tardive d'un certain nombre d'immigrants âgés arrivés peu avant le recensement de 1991 ou par la propension des immigrés anglicisés à quitter le Québec pour le reste du Canada (Lachapelle et Henripin 1980 : 222; Termote 1999 : 27) –, la hausse subséquente de 3,4 points entre 1996 et 2001 serait en majeure partie anormale : environ 2 de ces points seraient attribuables au changement de questionnaire en 2001.

Ainsi, tant chez les immigrés que les non-immigrés, tous nés avant 1951, le taux de francisation relative dérape entre 1996 et 2001 dans le même sens et avec la même ampleur. Rien ne permet de supposer que les questions modifiées de 2001 n'ont pas causé un dérapage similaire du même taux parmi les personnes plus jeunes, immigrées ou non, et encore en âge d'effectuer des substitutions.

L'évolution des chiffres absolus au tableau 3.2 confirme également le caractère en partie artificiel de l'accélération qu'indique la tendance des pourcentages. Comme de juste, au fil de la mortalité de la population allophone québécoise et de son érosion migratoire au profit du reste du Canada, le nombre de substitutions nettes en faveur de l'anglais observé au Québec décline sensiblement d'un recensement à l'autre au sein de la cohorte des immigrés arrivés avant 1991 à un âge trop avancé pour effectuer, sauf exception, de nouvelles substitutions, de même que parmi la cohorte des non-immigrés nés avant 1951. En revanche, la même chose n'est vraie qu'entre les recensements de 1991 et 1996 pour ce qui est des substitutions en faveur du français. De 1996 à 2001, celles-ci diminuent à peine parmi les non-immigrés, tandis qu'elles augmentent carrément parmi les immigrés, signe concret de l'inflation artificielle des substitutions favorables au français.

### 3.3 Incidence de la période d'immigration et de la durée de séjour

Certaines études longitudinales touchant des cohortes d'immigrés allophones arrivés au Québec durant la seconde moitié des années 1980 laissent entendre que leur francisation relative s'accroîtrait en fonction de la durée de leur séjour, notamment dans la région de Montréal (Termote 1999 : 28 et 138; Renaud 2001). Si la scolarisation obligatoire en français œuvre dans ce sens parmi la petite fraction d'immigrés arrivés au Québec à l'âge scolaire ou préscolaire, parmi la majorité des immigrés allophones qui arrivent à l'âge adulte l'importance de l'anglais comme langue de travail dans la région métropolitaine œuvre dans le sens contraire (Castonguay 2003 : tableaux 13 et 14).

**Tableau 3.3.1**  
**Francisation relative des allophones immigrés, par période d'immigration**  
*Québec, 1991-2001*

<b>Période d'immigration et année de recensement</b>	<b>Substitutions nettes du français à la place d'une tierce langue</b>	<b>Substitutions nettes de l'anglais à la place d'une tierce langue</b>	<b>Force d'attraction du français relativement à l'anglais en %</b>
	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1) / (1)+(2)</b>
Immigrés avant 1961			
1991	9 278	30 798	23,2
1996	7 984	26 688	23,0
2001	7 190	22 879	23,9
Immigrés en 1961-1965			
1991	3 779	7 490	33,5
1996	3 610	7 056	33,8
2001	3 847	6 580	36,9
Immigrés en 1966-1970			
1991	6 128	9 176	40,0
1996	6 391	9 174	41,1
2001	6 617	9 005	42,4
Immigrés en 1971-1975			
1991	7 971	7 116	52,8
1996	8 397	7 099	54,2
2001	9 369	6 854	57,8
Immigrés en 1976-1980			
1991	9 076	4 760	65,6
1996	8 878	5 006	63,9
2001	10 020	5 036	66,6
Immigrés en 1981-1985			
1991	7 059	3 488	66,9
1996	8 344	3 885	68,2
2001	9 257	4 393	67,8
Immigrés en 1986-1990			
1991	10 730	4 973	68,3
1996	11 159	5 213	68,2
2001	13 731	6 555	67,7
Immigrés en 1991-1995			
1996	13 679	6 163	68,9
2001	15 546	6 367	70,9
Immigrés en 1996-2001			
2001	18 823	6 129	75,4

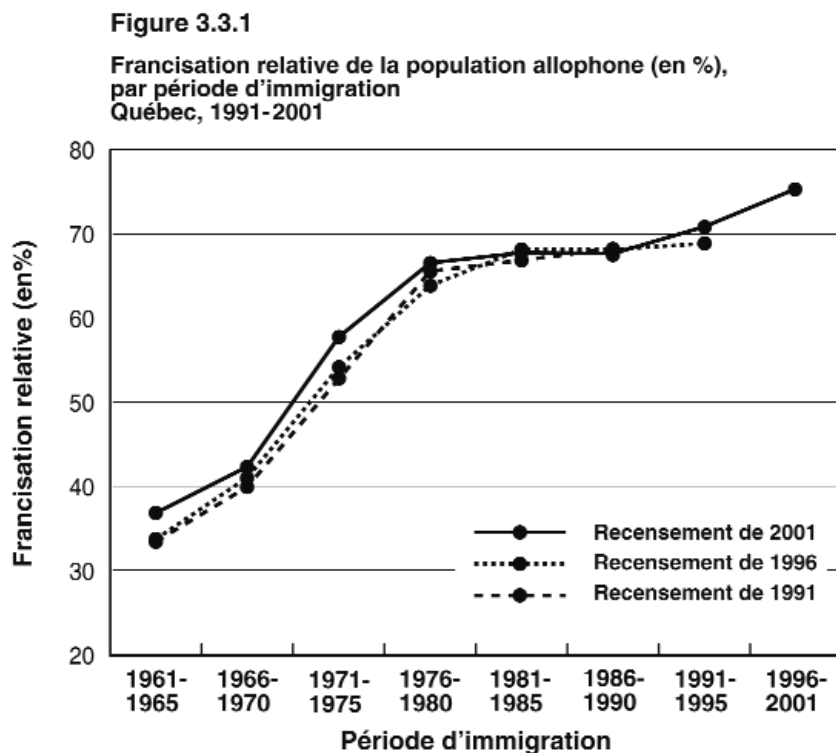
Sources : Compilations spéciales des recensements de 1991 à 2001.

En réalité, le mouvement de la francisation relative entre 1991 et 1996 parmi les différentes cohortes d'immigrés allophones arrivés avant 1991 n'indique à cet égard aucune tendance longitudinale significative (tableau et figure 3.3.1). D'une cohorte à l'autre, l'attrait relatif du français évolue tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. Tous les écarts en cause sont, du reste, relativement faibles et attribuables au hasard de l'échantillonnage. Fait à retenir, le taux de francisation relative n'augmente pas entre 1991 et 1996 pour la cohorte 1986-1990 analysée par Termote, qui comprend aussi les immigrés arrivés durant les mois d'été et d'automne 1989, que visait tout spécialement l'étude Renaud.

Rappelons en outre que les immigrés allophones anglicisés sont plus portés que les francisés à quitter le Québec pour migrer ailleurs au Canada. Ce tamisage

migratoire a pour effet de hausser le taux de francisation relative entre 1991 et 1996 parmi les membres des cohortes d'immigrés qui résident encore au Québec en 1996. Ainsi, une certaine progression de la francisation relative d'une cohorte donnée entre les deux recensements résulte de ce tamisage linguistique et non de l'effet du séjour à Montréal en soi.

Par contre, les données du tableau 3.3.1 indiquent que, dans l'ensemble, l'attrait relatif du français tend à augmenter de façon appréciable entre 1996 et 2001, notamment parmi les cohortes d'allophones arrivés plus de quinze ans avant 1996 (figure 3.3.1). À la lumière des enseignements tirés de la comparaison 1991-1996, il s'agit là bien plus de l'effet du changement d'instrument d'observation que de celui d'un séjour supplémentaire de cinq ans au Québec.



Source: Tableau 3.3.1

Relevons aussi à cet égard que le questionnaire de 2001 a produit un taux de francisation relative de 70,9 % pour la cohorte arrivée en 1991-1995 et de 75,4 % pour celle de 1996-2001. Ces poussées de francisation laissent pour le moins songeur. En effet, selon les recensements précédents, la francisation relative n'a pas dépassé 69 % parmi les cohortes d'allophones immigrés entre 1976 et 1990, qui étaient toutes trois à 60 % francotropes, tandis que d'après le recensement de 2001, les francotropes ne représentent pas plus de 52 % de la cohorte 1991-1996, voire ne comptent que pour 43 % de la cohorte 1996-2001. Il serait raisonnable d'en conclure que l'incidence du questionnaire modifié de 2001 a été particulièrement favorable au français parmi les immigrés allophones arrivés le plus récemment au Québec.

L'analyse longitudinale par période d'immigration quinquennale permet par ailleurs d'éviter toute

confusion éventuelle entre l'effet de la modification de la composition ethnolinguistique des immigrés allophones, d'une part, et de la durée de séjour, d'autre part, sur l'évolution de la francisation relative. Car si l'on calcule simplement la francisation relative, selon le recensement de 1991, de l'ensemble de la population allophone immigrée avant 1991, toutes périodes d'immigration et années de naissance confondues, puis celle de la même population – à mortalité et tamisage migratoire près – âgée de cinq années de plus au recensement de 1996, on obtient un taux de francisation relative de 44,4 % au premier recensement et de 46,1 % au suivant (tableau 3.3.2). Ce gain de 1,7 point est supérieur à toute augmentation de la francisation relative observée entre 1991 et 1996 au sein d'une cohorte donnée au tableau 3.3.1. De plus, il est statistiquement significatif en raison du nombre très élevé de substitutions en cause.

**Tableau 3.3.2**

**Francisation relative des allophones immigrés, certains recensements et périodes d'immigration**  
*Québec*

Période d'immigration et année de recensement	Substitutions nettes du français à la place d'une tierce langue  (1)	Substitutions nettes de l'anglais à la place d'une tierce langue  (2)	Force d'attraction du français relativement à l'anglais en %  (1) / (1)+(2)
Immigrés avant 1991			
1991	54 048	67 805	44,4
1996	54 759	64 119	46,1
Immigrés avant 1996			
1996	68 438	70 282	49,3
2001	75 563	67 668	52,8

Sources : Compilations spéciales des recensements de 1991 à 2001.

Cependant, ce gain s'explique entièrement par la nouvelle composition de l'immigration allophone plus récente. Celle-ci ayant été massivement anglophone avant 1961, les substitutions en faveur de l'anglais sont relativement beaucoup plus fréquentes parmi les immigrés de longue date. Entre 1991 et 1996, la mortalité a naturellement sévi davantage parmi eux, faisant disparaître beaucoup plus de substitutions en faveur de l'anglais que du français. À l'inverse, le phénomène de substitution est le plus actif parmi les cohortes plus récentes qui sont, à partir de celle de 1971-1975, majoritairement francophones. Logiquement, les substitutions qui se sont ajoutées entre 1991 et 1996 ont favorisé davantage le français que celles effectuées plus anciennement. Cette double dynamique fait ainsi progresser la francisation relative de l'ensemble des immigrés allophones arrivés avant 1991, indépendamment de l'effet de la durée de séjour en soi.

En fait, le tableau 3.3.1 distingue sept cohortes immigrées avant 1991. Si l'on calcule la moyenne des écarts entre le taux de francisation relative de chacune en 1991 et en 1996, on constate que leur francisation relative progresse de moins de 0,3 point en moyenne. Cela est aisément attribuable au hasard de l'échantillonnage ou, encore, au tamisage linguistique migratoire qui a joué entre les deux recensements. En l'absence d'une estimation précise de l'effet de ce tamisage, on ne peut d'ailleurs exclure la possibilité que le séjour au Québec puisse même, en fin de compte, exercer une certaine influence négative sur l'attrait relatif du français au sein des allophones immigrés. Autrement dit, on ne peut exclure que l'importance démesurée de l'anglais dans le monde du travail à Montréal de même que dans les cégeps et les universités fasse contrepoids à la prépondérance démographique des locuteurs natifs du français et à la Charte de la langue française, au point que ce soit l'attrait relatif de l'anglais auprès des allophones immigrés, et non celui du français, qui s'accroîtrait en fonction de la durée de séjour.

Compte tenu de ces observations touchant la tendance 1991-1996, obtenues au moyen d'un

questionnaire inchangé, le gain subséquent de 3,5 points entre 1996 et 2001, qui ressort du tableau 3.3.2 quant à la francisation relative de l'ensemble des allophones immigrés arrivés avant 1996, ne fait que souligner une fois de plus, au vu de l'augmentation de 1,7 point entre 1991 et 1996 de la francisation relative de tous les allophones immigrés avant 1991 selon le même tableau, l'effet inflationniste du questionnaire de 2001 – encore de l'ordre de 2 points supplémentaires – sur l'évolution de la francisation relative après le recensement de 1996. Dans cette optique, on retiendra en particulier de ce tableau l'augmentation d'un peu plus de 7 000 substitutions en faveur du français entre 1996 et 2001 parmi les allophones immigrés avant 1996, à comparer à une augmentation de quelque 700 seulement entre 1991 et 1996 parmi les allophones immigrés avant 1991.

### **3.4 Importance des substitutions effectuées avant l'arrivée au Québec**

Le recensement de 1991, qui a eu lieu au début de juin, montrait un taux global de francisation ou d'anglicisation nettes de 15,4 % parmi les immigrés allophones arrivés en 1991, soit au cours des quelques mois précédant la collecte des données (tableau 3.4). Au recensement de 1996, tenu à la mi-mai, le même taux était de 20,9 % chez les immigrés allophones arrivés quatre mois et demi, tout au plus, avant le recensement. À celui de 2001, tenu également à la mi-mai, le taux était de 22,6 % parmi les arrivants de 2001. Dès quelque deux mois en moyenne après leur arrivée, donc, le taux global de substitution linguistique nette parmi ces immigrés est déjà passablement élevé.

Certes, le nombre d'immigrés qui arrivent dans les premiers mois de l'année du recensement est faible. Cependant, le tableau 3.4 indique que le taux global de substitution nette parmi les immigrés allophones arrivés pendant les cinq années civiles précédant le recensement, qui n'ont par conséquent séjourné jusque-là au Québec qu'un peu plus de deux ans et demi en moyenne, est du même ordre, voire légèrement plus élevé, soit de 18,8 à 26,4 %.

**Tableau 3.4**  
**Taux global de substitution linguistique nette**  
**des allophones immigrés, certaines périodes d'immigration**  
*Québec, 1991-2001*

Période d'immigration et année de recensement	Population de langue maternelle autre  (1)	Substitutions nettes en faveur du français ou de l'anglais  (2)	Taux global de substitution linguistique nette en %  (2) / (1)
Immigrés durant les premiers mois de l'année du recensement			
1991	14 214	2 208	15,4
1996	7 043	1 474	20,9
2001	8 881	2 009	22,6
Immigrés durant les cinq années civiles précédant l'année du recensement			
1991	83 343	15 703	18,8
1996	105 649	19 842	18,8
2001	86 737	22 936	26,4
Immigrés de 25 à 29 ans avant l'année du recensement			
1991	33 023	11 276	34,1
1996	38 686	15 561	40,2
2001	37 161	16 218	43,6

Sources : Compilations spéciales des recensements de 1971 à 2001.

Le processus de substitution linguistique étant d'ordinaire plutôt graduel, la grande majorité des substitutions déclarées pour ainsi dire dès l'arrivée, tant parmi les immigrés arrivés durant les cinq années civiles précédant le recensement que parmi ceux qui sont arrivés au cours des premiers mois de l'année du recensement, se sont de toute évidence accomplies avant leur immigration. La faible différence entre le taux global de substitution saisi à peine quelques années après l'arrivée et celui enregistré à peine quelques mois après l'arrivée suggère même, tout compte fait, que la quasi-totalité des substitutions déclarées tout juste après l'arrivée se sont réalisées au préalable à l'étranger.

Il est instructif de comparer ces résultats avec le taux global de substitution observé aux mêmes recensements parmi des cohortes d'arrivée moins récente. On constate alors, par exemple, que le taux global de substitution linguistique nette parmi les immigrés allophones arrivés pendant les premiers mois de l'année du recensement ou durant les cinq années civiles précédentes s'élève déjà à environ la moitié du niveau atteint par les immigrés allophones arrivés au Québec de 25 à 29 ans avant les mêmes recensements, lequel se situe à 34,1, 40,2 et 43,6 % respectivement (tableau 3.4). Autrement dit, si le taux global de substitution nette parmi les immigrés allophones plafonne grosso modo autour de 40 %



après 25 ou 30 ans de séjour au Québec, le même taux s'élevait déjà à environ 20 % avant même leur arrivée. En tout état de cause, le niveau élevé des substitutions nettes accomplies parmi les cohortes allophones avant même qu'elles n'aient immigré au Québec met singulièrement en relief, une fois de plus, le rôle capital que jouent la composition ethnolinguistique de l'immigration récente et la sélection des immigrants, par opposition à l'effet du séjour en soi, dans la hausse de la francisation relative de la population allophone globale au Québec.

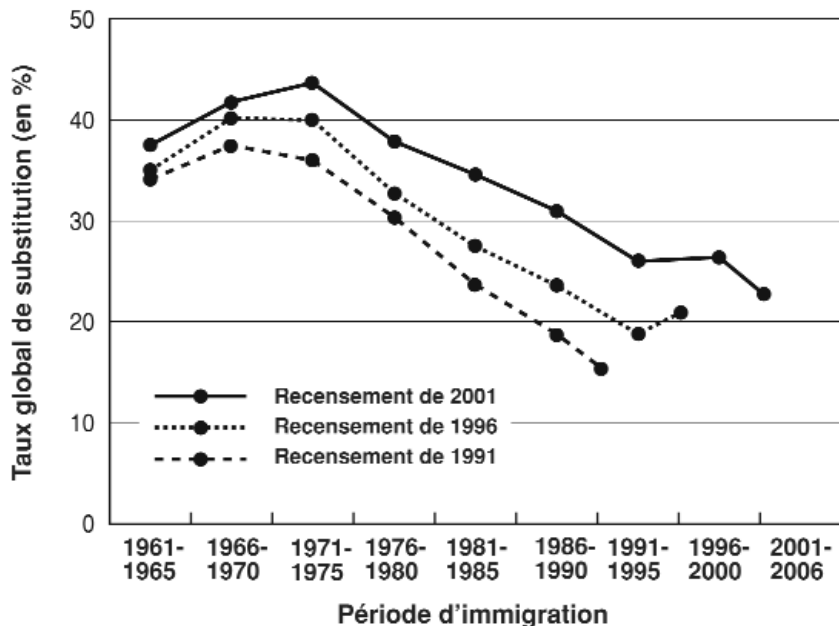
La figure 3.4, qui fait entrer en ligne de compte toutes les cohortes quinquennales d'immigrés allophones arrivés après 1961, appuie en tout point ces conclusions. La progression essentiellement rectiligne du taux global d'assimilation linguistique en fonction de la durée de séjour et ce, à chacun des trois recensements à l'étude, invite à extrapoler ce taux de façon linéaire au mois précédant l'arrivée. Autrement dit, environ 15, 20 et 22 % respectivement des

immigrés allophones arrivés dans les premiers mois de l'année des recensements de 1991, 1996 et 2001 étaient, selon toute vraisemblance, déjà francisés ou anglicisés avant leur arrivée au Québec.

On voit aussi que l'assimilation linguistique s'essouffle après une vingtaine d'années de séjour au pays. La figure montre en effet qu'entre 1991 et 2001, soit après dix années de séjour supplémentaires, le taux global d'assimilation de la cohorte 1966-1971, arrivée en moyenne 22 ans et demi avant le recensement de 1991, n'augmente que de quelque 4 points. En toute logique, celui de la cohorte 1961-1965, arrivée en moyenne 27 ans et demi avant le premier recensement, ne progresse en même temps que de 3 points. Les allophones immigrés avant 1961, soit 30 ans et plus avant le recensement de 1991, ne forment pas une cohorte quinquennale et sont donc absents de la figure 3.4, mais on peut ajouter que, comme de juste, l'augmentation de leur taux global d'assimilation au cours des dix années en cause n'est que de 1,5 point.

**Figure 3.4**

**Taux global de substitution linguistique nette de la population allophone immigrée (en %), par période d'immigration Québec, 1991-2001**



Source: Compilations spéciales des recensements de 1991 à 2001.

On aura noté par ailleurs que l'écart entre les courbes d'assimilation pour les recensements de 1996 et 2001 est plus grand qu'entre les courbes pour 1991 et 1996, notamment en ce qui concerne les cohortes d'arrivée plus récente. Cela pourrait porter à croire que l'assimilation globale des immigrés aurait progressé plus fortement entre 1996 et 2001 qu'entre 1991 et 1996. Toutefois, ce n'est là qu'une autre illustration de l'effet inflationniste du questionnaire de 2001 sur le taux global de substitution linguistique des allophones.

L'ensemble des observations ci-dessus confirment les hypothèses de Termote touchant le calendrier des substitutions effectuées par les immigrés allophones. Rappelons que selon le calendrier habituel des substitutions linguistiques, on ne ferait guère de substitution de langue principale à la maison après l'âge de 35 ou 40 ans (revoir la section 3.2). Or, Termote a relevé que les immigrés allophones sont déjà âgés de près de 30 ans en moyenne au moment de leur arrivée au Québec. Il a estimé par conséquent que la majorité des substitutions déclarées par les immigrés d'arrivée récente auraient été réalisées au préalable à l'étranger, et que pas plus de la moitié des substitutions déclarées par l'ensemble de la population allophone immigrée, toutes périodes d'immigration confondues, auraient été accomplies au Québec (Termote 1994 : 179 et 204-205; 1999 : 51 et 57).

### **3.5 Incidence des substitutions effectuées à l'étranger sur la francisation relative**

Vu l'ampleur des substitutions effectuées par les immigrés allophones alors même qu'ils étaient encore à l'étranger, il importe d'en apprécier de façon au moins sommaire l'incidence sur la force d'attraction que le français paraît exercer relativement à l'anglais au Québec. Cet élément est d'autant plus pertinent que les immigrés allophones qui se sont francisés au préalable à l'étranger s'additionnent au fil des recensements, puisqu'ils ne tendent pas à quitter le Québec pour une autre province, au contraire des anglicisés, qu'ils soient ou non immigrés.

Le tableau 3.3.1 permet d'estimer ce que les substitutions accomplies à l'étranger ont pu apporter, du moins au cours de la période 1986-2001, au bilan des substitutions nettes en faveur du français et de l'anglais réalisées par la population allophone, tel qu'établi pour le recensement de 2001 au tableau 2.2. À cette fin, il convient d'additionner les substitutions déclarées par les cohortes 1986-1990, 1991-1995 et 1996-2001 à l'occasion du premier recensement suivant leur arrivée, soit respectivement aux recensements de 1991, 1996 et 2001.

On obtient de la sorte un total de 43 232 substitutions nettes en faveur du français, dont la plupart seraient en toute vraisemblance le fait d'allophones déjà francisés à l'étranger – et, en ce qui concerne spécifiquement les allophones énumérés en 1991 et 1996, qui demeureraient toujours présents au Québec en 2001. On obtient de même 17 265 substitutions en faveur de l'anglais, qui sont majoritairement aussi le fait d'allophones anglicisés avant leur arrivée mais dont un nombre non négligeable, parmi les allophones recensés au Québec en 1991 ou 1996, se trouveraient en 2001 dans une autre province.

L'écart entre ces deux totalisations est de 25 967 substitutions nettes à l'avantage du français. Il paraît ainsi tout à fait plausible que les substitutions effectuées à l'étranger, reliées à l'immigration allophone entre 1986 et 2001, aient pu apporter au français, au bas mot, un total de 20 000 substitutions nettes de plus qu'à l'anglais, au moment du recensement de 2001.

Il ne fait par ailleurs aucun doute que l'apport des substitutions accomplies avant l'arrivée à la puissance d'attraction apparente du français vis-à-vis de l'anglais au recensement de 2001 serait plus important encore si l'on faisait entrer en ligne de compte l'immigration allophone sur l'ensemble des trente années à l'étude.

#### 4. L'évolution réelle de la vitalité des langues depuis 1971

À l'évidence, le bilan de la persistance et de l'attraction linguistiques indiqué au tableau 1.1 ne représente pas l'évolution réelle, sur le terrain, de la vitalité générale des langues au Québec depuis le recensement de 1971. Pour en dégager une appréciation plus juste, il faut tout d'abord neutraliser les ruptures majeures de comparabilité causées par la modification de l'instrument d'observation en 1991 et 2001. Ensuite, si l'on comprend par vitalité du français ou de l'anglais vis-à-vis des tierces langues au Québec la puissance d'attraction qu'exercent l'une et l'autre langues sur la population allophone dans le milieu de vie québécois proprement dit, il convient de distinguer les substitutions linguistiques accomplies par des immigrants allophones avant d'arriver au Québec, qui relèvent plutôt d'une politique de sélection des candidats à l'immigration, de celles réalisées par les immigrants allophones après leur arrivée. Enfin, sur une période aussi longue que trente ans, il faut penser à faire entrer en ligne de compte l'effet non négligeable du tamisage migratoire interprovincial, de même que celui de la mortalité qui fait en sorte que nombre de personnes comptabilisées en tant que francisées ou anglicisées en début de période ne sont plus énumérées au Québec en 2001.

Pour neutraliser les ruptures de comparabilité causées par les changements apportés au questionnaire en 1991 et 2001, il suffit de corriger le bilan d'ensemble de la persistance et de l'attraction linguistiques, tel qu'établi au tableau 1.1, à l'aide des estimations de l'incidence de ces modifications sur chacun des trois courants de substitution linguistique dominants. Soulignons qu'il n'est pas question ici d'accorder une préférence à l'un ou à l'autre des recensements en ce qui concerne la détermination du statut « réel » des langues en matière de persistance et d'attraction, mais uniquement d'apporter à leurs résultats des ajustements qui visent à mieux cerner le mouvement de ce que les divers questionnaires donnent différemment à voir. Pareil lissage des données étant forcément approximatif, il convient de

raisonner uniquement à l'échelle de la province et à plusieurs milliers, voire à la dizaine de milliers près.

L'analyse du tableau 2.1 a fait ressortir une réduction de l'ordre de 20 000 dans l'anglicisation nette des francophones au Québec, lors de l'introduction du questionnaire remodelé en 1991. On peut supposer que si ce modèle de questionnaire avait été en usage aux recensements de 1971 à 1986, cette anglicisation nette aurait alors été de l'ordre de 5 000 personnes seulement comme, en moyenne, aux recensements de 1991 à 2001. Aucun progrès ni recul réel sur ce plan, donc, tout au long des trente années à l'étude.

D'autre part, l'appréciation critique des données au tableau 2.2 a porté à conclure que, relativement aux résultats antérieurs, le questionnaire remodelé introduit en 1991 a gonflé artificiellement de quelque 20 000 et 30 000, respectivement, les substitutions nettes des allophones en faveur du français et de l'anglais aux recensements de 1991 à 2001. De même, la modification des questions linguistiques en 2001 aurait encore gonflé de 10 000 leurs substitutions nettes en faveur du français au dernier recensement. Au total, donc, du nombre additionnel de substitutions nettes observées auprès de la population allophone depuis 1971, il convient de retrancher 30 000 substitutions tant en faveur du français que de l'anglais. Sur l'ensemble de la période, cela ramène les gains nets supplémentaires d'environ 90 000 pour le français et 75 000 pour l'anglais, avancés au tableau 2.2, à quelque 60 000 et 45 000 respectivement.

Vu la stabilité du bilan des substitutions entre le français et l'anglais tout au long de la période, la progression réelle du bilan global de la persistance et de l'attraction linguistiques pour le français et l'anglais aurait donc été, à questionnaire constant, d'environ 60 000 et 45 000 respectivement, au lieu des gains nets supplémentaires de quelque 110 000 et 55 000 inscrits au tableau 1.1. Ces progressions se seraient réalisées exclusivement aux dépens d'un recul net d'environ 105 000 du bilan global de la persistance et de l'attraction pour les tierces langues, au lieu des pertes nettes supplémentaires de quelque 165 000 présentées sous ce titre au tableau 1.1.

Cela ne signifie pas, cependant, qu'entre 1971 et 2001 il s'est effectué au Québec 60 000 et 45 000 nouvelles substitutions nettes respectivement du français et de l'anglais à la place d'une tierce langue. Car l'analyse des tableaux 3.3.1 et 3.4 ainsi que de la figure 3.4 a permis d'estimer que l'écart entre les substitutions nettes en faveur du français et celles en faveur de l'anglais, accomplies avant d'arriver au Québec par des allophones immigrés au Canada depuis 1971 et recensés au Québec en 2001, est assurément d'au moins 20 000 à l'avantage du français. Les substitutions nouvelles réalisées sur le territoire québécois depuis 1971 par des allophones se seraient donc opérées plus souvent en faveur de l'anglais que du français.

Le tamisage linguistique interprovincial appuie cette conclusion. Nous savons, d'une part, qu'en ce qui concerne la population allophone, le solde migratoire entre le Québec et les autres provinces est, pour les anglicisés, régulièrement négatif d'un lustre à l'autre, alors qu'il est à peu près nul pour les francisés. Par conséquent, un nombre non négligeable d'allophones, anglicisés au Québec depuis 1971, sont recensés ailleurs au Canada en 2001, ce qui n'est pas le cas des allophones francisés. D'autre part, le tamisage migratoire fait également perdre au Québec à chaque lustre, au profit du reste du Canada, un nombre appréciable de substitutions nettes en faveur de l'anglais de la part de personnes de langue maternelle française. La migration interprovinciale a ainsi rehaussé de deux manières la vitalité du français au Québec, telle que mesurée en fin de période, relativement à ce qu'elle a vraiment été sur le terrain au cours des trente ans à l'étude, et abaissé celle de l'anglais.

La mortalité, enfin, nécessite de nouvelles substitutions qui échappent, elles aussi, à une lecture trop sommaire du bilan de la vitalité générale des langues depuis 1971. Puisqu'en début de période les anglicisés de langue maternelle tierce étaient beaucoup plus nombreux que les francisés – 70 510 en regard de 27 065 respectivement en 1971 selon le tableau 2.2 –, beaucoup plus d'anglicisés que de francisés sont

décédés au cours des trente années en cause. Ne serait-ce que pour maintenir le nombre total d'anglicisés et de francisés, il a fallu de nouvelles substitutions dont un nombre beaucoup plus considérable au profit de l'anglais que du français.

Si l'on ne fait que considérer, par exemple, les substitutions nettes déclarées par les personnes de langue maternelle tierce âgées de 45 ans et plus au recensement de 1971, et dont l'âge moyen était alors supérieur à 56 ans, on compte 26 090 anglicisés pour 8 340 francisés. En 2001, les survivants de cette cohorte de naissance étaient âgés de 75 ans et plus et, sans aucun doute, peu nombreux. En supposant que les trois quarts seulement des membres de la cohorte énumérés en 1971 soient décédés entre-temps, le simple remplacement des anglicisés et francisés disparus exigerait 19 568 nouvelles substitutions nettes depuis 1971 en faveur de l'anglais, mais uniquement 6 255 en faveur du français. Semblables remplacements auraient effectivement eu lieu, étant donné que le nombre total d'anglicisés comme de francisés n'a cessé de croître de recensement en recensement depuis 1971.

Au total, donc, malgré la vitalité nouvelle que manifeste le français au Québec, il y a eu plus – beaucoup plus, même – de nouvelles substitutions réalisées sur le territoire québécois en faveur de l'anglais qu'en faveur du français entre 1971 et 2001. Autrement dit, en chiffres absolus tout comme en chiffres relatifs, la vitalité générale de l'anglais a progressé davantage au Québec que celle du français sur l'ensemble de la période à l'étude.

## ANNEXE A

### LA RUPTURE DE COMPARABILITÉ DES DONNÉES LINGUISTIQUES EN 1991 ET 2001

#### A.1 Les modifications apportées aux questions linguistiques

Sur l'ensemble des recensements à l'étude, seules les questions linguistiques posées en 1996 sont identiques à celles du recensement précédent, soit celui de 1991. Par conséquent, le suivi des données se heurte habituellement à des discontinuités. La rupture de comparabilité est particulièrement aiguë en 1991 et 2001, années de réforme majeure des questions en cause.

##### A.1.1 Le remodelage du questionnaire en 1991

Statistique Canada a profondément remanié en 1991 son questionnaire « long » distribué à un ménage sur cinq. Les questions portant sur la langue, éparpillées auparavant au fil du questionnaire, ont été regroupées l'une à la suite de l'autre dans un seul module. En outre, l'ordre des questions a été inversé. Au contraire des recensements de 1971 à 1986 (Castonguay 1994 : annexe B), la question sur la connaissance du français et de l'anglais vient désormais en premier, suivie d'une nouvelle question sur la connaissance des autres langues que le français et l'anglais, puis de la question sur la langue d'usage au foyer et, enfin, de celle sur la langue maternelle. Le nouveau questionnaire a considérablement perturbé la façon de répondre aux questions sur la langue maternelle et la langue d'usage, ce qui a eu notamment pour effet de gonfler de façon artificielle, en regard des recensements antérieurs, le pouvoir d'attraction du français au Québec et celui de l'anglais auprès des allophones partout au Canada (Castonguay 1996). Ce chambardement n'a pas touché le questionnaire « court » où seule la question sur la langue maternelle est posée. Les résultats du questionnaire court peuvent ainsi servir à arrimer les données de 1991 à celles de 1986, mais pour la langue maternelle seulement.

##### A.1.2 Les modifications de 2001

Jusqu'au recensement de 1996, « anglais » précédait « français » dans le libellé de toutes les questions linguistiques aussi bien que dans leurs aires de réponse. Statistique Canada a inversé cette priorité dans la version française du questionnaire de 2001. Rien ne vaut un coup d'œil au questionnaire pour en apprécier l'effet probable sur les réponses. Dans le module des questions linguistiques, « français » précède « anglais » pas moins de 38 fois sur les deux pages en cause, dont 36 fois dans l'aire des réponses, conçue pour recueillir l'information sur chaque membre d'un ménage pouvant comporter jusqu'à six personnes (la première des deux pages est reproduite à la figure A). En regard des recensements précédents, cette inversion aurait, entre autres, gonflé artificiellement en 2001 le nombre de Québécois qui ont déclaré le français comme langue maternelle ou comme langue d'usage à la maison relativement au nombre de ceux qui ont déclaré l'anglais, de même que le pouvoir d'attraction du français vis-à-vis de celui de l'anglais parmi la population allophone.

Un deuxième changement d'importance en 2001 touche la question sur la langue d'usage, c'est-à-dire la langue parlée le plus souvent à la maison. Pour mieux capter la diversité des comportements au foyer, Statistique Canada y a ajouté un second volet : « Cette personne parle-t-elle **régulièrement** d'autres langues à la maison ? » (figure A, question 15b). Cet ajout a provoqué une baisse inopinée de la persistance linguistique des allophones, du point de vue de la langue parlée le plus souvent à la maison, au profit surtout des déclarations, comme langue d'usage principale, du français au Québec où une très forte majorité de répondants a utilisé le questionnaire français, et de l'anglais dans le reste du Canada où une majorité plus forte encore a répondu au questionnaire anglais.

## Figure A

### Les questions linguistiques au recensement de 2001

1 NOM	PERSONNE 1	PERSONNE 2
<p>Transcrivez dans les espaces ci-contre les noms dans le même ordre qu'à l'étape B. Répondez ensuite aux questions suivantes pour <b>chaque</b> personne.</p>	<p>Nom de famille</p> <p>Prénom</p>	<p>Nom de famille</p> <p>Prénom</p>
<p><b>13</b> Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation?</p> <p>Cochez «(X)» un seul cercle.</p>	<p>13.</p> <p>01 <input type="radio"/> Français seulement</p> <p>02 <input type="radio"/> Anglais seulement</p> <p>03 <input type="radio"/> Français et anglais</p> <p>04 <input type="radio"/> Ni français ni anglais</p>	<p>14.</p> <p>01 <input type="radio"/> Français seulement</p> <p>02 <input type="radio"/> Anglais seulement</p> <p>03 <input type="radio"/> Français et anglais</p> <p>04 <input type="radio"/> Ni français ni anglais</p>
<p><b>14</b> Quelle(s) langue(s), autre(s) que le français ou l'anglais, cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation?</p>	<p>05 <input type="radio"/> Aucune</p> <p><b>OU</b></p> <p>Précisez laquelle ou lesquelles</p> <p>06 <input type="text"/></p> <p>07 <input type="text"/></p> <p>08 <input type="text"/></p>	<p>05 <input type="radio"/> Aucune</p> <p><b>OU</b></p> <p>Précisez laquelle ou lesquelles</p> <p>06 <input type="text"/></p> <p>07 <input type="text"/></p> <p>08 <input type="text"/></p>
<p><b>15</b> a) Quelle langue cette personne parle-t-elle le plus souvent à la maison?</p>	<p>09 <input type="radio"/> Français</p> <p>10 <input type="radio"/> Anglais</p> <p>Autre — Précisez</p> <p>11 <input type="text"/></p>	<p>09 <input type="radio"/> Français</p> <p>10 <input type="radio"/> Anglais</p> <p>Autre — Précisez</p> <p>11 <input type="text"/></p>
<p>b) Cette personne parle-t-elle régulièrement d'autres langues à la maison?</p>	<p>12 <input type="radio"/> Non</p> <p>13 <input type="radio"/> Oui, français</p> <p>14 <input type="radio"/> Oui, anglais</p> <p>Oui, autre — Précisez</p> <p>15 <input type="text"/></p>	<p>12 <input type="radio"/> Non</p> <p>13 <input type="radio"/> Oui, français</p> <p>14 <input type="radio"/> Oui, anglais</p> <p>Oui, autre — Précisez</p> <p>15 <input type="text"/></p>
<p><b>16</b> Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore?</p> <p>Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.</p>	<p>16 <input type="radio"/> Français</p> <p>17 <input type="radio"/> Anglais</p> <p>Autre — Précisez</p> <p>18 <input type="text"/></p>	<p>16 <input type="radio"/> Français</p> <p>17 <input type="radio"/> Anglais</p> <p>Autre — Précisez</p> <p>18 <input type="text"/></p>

Au demeurant, l'interprétation des réponses au second volet fait problème en raison de l'imprécision de l'adverbe « régulièrement », qui recouvre une vaste

gamme de situations allant d'un usage quotidien à un usage tout juste occasionnel. Aussi n'a-t-on pas tenu compte des réponses à ce volet dans la présente étude.

## A.2 Le sens des principales ruptures de comparabilité

Dans une série de questions, certaines peuvent en contaminer d'autres. Le plus souvent ce sont des questions en amont qui influencent la compréhension de questions en aval. Cette éventualité éclaire les principales ruptures de comparabilité survenues en 1991 et 2001. Le questionnaire du dernier recensement illustre bien la possibilité d'une telle contamination.

### A.2.1 La baisse de persistance des allophones en 2001

Dans le module linguistique du questionnaire de 2001 (figure A), les deux volets touchant le comportement linguistique au foyer sont immédiatement précédés des deux questions sur la compétence linguistique, la première portant uniquement sur l'aptitude à converser en français ou en anglais et la seconde, sur l'aptitude à converser dans une autre langue, à l'exclusion expresse du français et de l'anglais. Cette logique assez singulière – une seule question suffirait : Quelle(s) langue(s) cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation ? – semble avoir contaminé les deux questions suivantes touchant les langues parlées au foyer. Au lieu de tenir compte seulement de la distinction entre « **le plus souvent** » et « **régulièrement** », certains allophones auraient compris que la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison ne concernait que le français et l'anglais, alors que celle sur les « autres langues » parlées régulièrement à la maison visait les autres langues que le français et l'anglais.

Cette contamination éventuelle expliquerait la chute de la persistance linguistique des allophones partout au Canada en 2001. Tout comme le font les observations présentées à la section 3.2, cette chute va à l'encontre de l'affirmation selon laquelle l'ajout en 2001 d'un second volet à la question sur le comportement linguistique au foyer « n'a pas modifié, semble-t-il, la comparabilité historique des données sur la langue parlée le plus souvent à la maison » (Marmen et Corbeil 2004 : 144).

Au Québec, la chute de persistance linguistique des allophones aurait profité avant tout aux déclarations du français comme langue parlée le plus souvent à la maison à cause de la nouvelle priorité donnée à « français » sur « anglais » dans la version française du questionnaire. La baisse de persistance des allophones aurait porté profit également aux déclarations de l'anglais comme langue d'usage, mais la rétrogradation de la réponse « anglais » aurait désavantagé cette langue au point d'annuler son profit, donnant plutôt à voir, en fin de compte, une progression de l'anglicisation nette des allophones qui demeure entre 1996 et 2001 du même ordre que la progression observée entre 1991 et 1996 (voir tableau et figure 2.2).

### A.2.2 La chute de persistance des allophones en 1991

Le module linguistique du questionnaire de 1991 ressemble à celui de 2001, sauf qu'il donnait partout priorité à « anglais » sur « français » et ne comportait pas de second volet à la question sur le comportement linguistique au foyer. Suivant la même logique qu'en 2001, la contamination éventuelle occasionnée par la paire de questions sur la compétence linguistique pouvait ainsi jouer sur les deux questions suivantes portant sur la langue parlée le plus souvent à la maison et sur la langue maternelle. Cette éventualité est rehaussée par la formulation confuse, voire fautive, de la question sur la langue « maternelle » (question 16) dont le libellé vise davantage une compétence linguistique qu'un comportement (Castonguay 1994 : 100-105). La contamination aurait alors un double effet en 1991, soit d'accentuer les déclarations de l'anglais ou du français comme langue d'usage à la maison au détriment des tierces langues et, à l'inverse, de favoriser la déclaration d'une tierce langue comme langue maternelle aux dépens de l'anglais et du français; autrement dit, de gonfler de deux manières l'assimilation des allophones à l'une ou l'autre des deux langues officielles canadiennes.

Il ne pouvait y avoir de contamination de cette nature aux recensements antérieurs à 1991. Le questionnaire renfermait alors une seule question sur la compétence linguistique, touchant uniquement la

connaissance de l'anglais ou du français, et au moins une douzaine de questions de tout genre séparaient la question sur la langue maternelle de celle sur la langue d'usage au foyer. En fin de compte, vu le sens et l'ampleur de la rupture de comparabilité causée par le regroupement des questions linguistiques en un seul module et la contamination qui découlerait de la priorité donnée au duo biscornu de questions sur la compétence linguistique, la première ciblant exclusivement la connaissance de l'anglais ou du

français, la seconde insistant lourdement sur celle de « langue(s) **autre(s) que le français ou l'anglais** » (figure A), il est permis de douter des affirmations voulant que les données linguistiques recueillies à partir de 1991 soient de meilleure qualité que celles des recensements antérieurs (voir par exemple Statistique Canada 1993a : 13) parce que « les répondants comprennent mieux les questions sur la langue lorsqu'elles sont groupées » (Statistique Canada 1994 : 35).



## ANNEXE B

### LES MESURES PRISES POUR AMÉLIORER LA COMPARABILITÉ DES DONNÉES

#### B.1 La répartition égale des réponses multiples

À chaque recensement, des dizaines de milliers de répondants déclarent deux et parfois trois langues maternelles ou d'usage. Cependant, la fréquence de ces déclarations, qui conjuguent le plus souvent le français et l'anglais, fluctue fortement en fonction des modifications apportées au questionnaire. Ainsi, les déclarations de langue maternelle multiple sont passées de 2,1 % de l'ensemble des réponses au recensement de 1981 à 3,4 % en 1986, pour ensuite chuter à 1,1 % en 1991 (Statistique Canada 1993b : 21). En outre, il s'agit rarement des mêmes personnes d'un recensement à l'autre. Par exemple, jusqu'à 85 % des personnes qui déclarent deux ou plusieurs langues maternelles à un recensement donné ont déclaré une seule langue maternelle au recensement précédent ou en déclarent une seule au recensement suivant (Lachapelle 1992). Vu l'ensemble de ces irrégularités, lorsqu'il est question de suivre l'évolution du profil linguistique de la population d'un recensement à l'autre, la pratique courante est de répartir les réponses multiples entre les langues déclarées.

Or, au recensement de 1971, Statistique Canada a simplifié les réponses multiples lors même de la saisie des données au moyen d'un procédé qui équivaut à répartir de façon égale, entre les langues déclarées, la totalité des réponses doubles conjuguant le français et l'anglais, près de la moitié des déclarations de langue maternelle conjuguant le français ou l'anglais et une tierce langue ainsi que les deux tiers des déclarations de langue d'usage conjuguant le français ou l'anglais avec une tierce langue (Castonguay 1992 : 276). Cela invite à répartir de façon égale entre les langues déclarées les réponses multiples recueillies aux recensements ultérieurs. Un mode de simplification qui s'écarterait trop de ce procédé limiterait le suivi linguistique à vingt ans tout au plus, soit de 1981 à

2001. Et s'abstenir de simplifier ne règle en rien le problème de comparabilité que posent l'instabilité des multiples et les fortes variations de leur fréquence – et corrélativement de la fréquence des réponses simples –, entre ces derniers recensements.

Du reste, répartir les réponses multiples de façon égale entre les langues déclarées reflète fidèlement la fréquence relative des comportements indiqués. Ce procédé réparti, par exemple, 1000 Montréalais ayant déclaré à la fois l'arabe et le français comme langues maternelles et langues d'usage en un nombre égal (500) d'arabophones et de francophones tant selon la langue maternelle que selon la langue d'usage. De plus, au niveau des substitutions linguistiques nettes cela donne un solde nul, résultat conforme aux réponses recueillies. Cette méthode a servi par conséquent à simplifier les données de 1981 à 2001 en vue de la présente étude.

D'autre part, pour un recensement donné, l'analyse séparée des semi-substitutions linguistiques, c'est-à-dire des combinaisons d'une langue maternelle simple et d'une langue d'usage double, ou vice-versa, conduit à reconnaître les mêmes courants dominants de l'assimilation linguistique que le recoupement des seules réponses simples (Castonguay 1985). Dans cette perspective, la répartition égale des multiples fait heureusement entrer en ligne de compte, au moyen d'une pondération appropriée, les semi-substitutions dans l'appréciation de la vitalité, de la persistance et de l'attraction des langues. Par exemple, elle répartit 1000 Montréalais ayant déclaré l'arabe comme langue maternelle unique, mais le français et l'arabe comme langues d'usage parlées aussi souvent l'une que l'autre à la maison en un nombre égal (500) d'arabophones persistants et de personnes ayant effectué une substitution du français à la place de l'arabe, ce qui respecte la fréquence d'utilisation relative des langues déclarées. De même, elle répartit

1000 Montréalais ayant déclaré à la fois le français et l'arabe comme langues maternelles, mais le français comme unique langue d'usage principale au foyer en un nombre égal (500) de francophones persistants et de personnes ayant effectué une substitution du français à la place de l'arabe. Pareille prise en compte des semi-substitutions accroît la robustesse du suivi des indicateurs de vitalité, de persistance et d'attraction linguistiques, en le mettant autant que possible à l'abri de la variation du nombre de réponses multiples (et inversement de réponses simples) causée par le changement éventuel du questionnaire et du mode de traitement des réponses, voire du climat sociopolitique qui prévaut au moment du recensement.

## **B.2 L'exclusion des pensionnaires d'institutions, des résidents non permanents et des réserves amérindiennes**

Parmi les six recensements à l'étude, seul celui de 1971 comporte les renseignements linguistiques pertinents pour les pensionnaires d'institutions. De même, seuls les recensements de 1991 à 2001 comprennent les données utiles touchant les résidents non permanents. Afin d'assurer l'uniformité de la population analysée, les pensionnaires d'institutions énumérés en 1971 ainsi que les résidents non permanents recensés en 1991, 1996 et 2001 ont donc été exclus des compilations spéciales qui sous-tendent la présente étude. D'autre part, les réserves amérindiennes collaborent de façon inégale aux recensements (voir, par exemple, Castonguay 1994 : 133). Les données les concernant ont par conséquent été exclues aussi de l'ensemble de ces compilations.

**Tableau B**  
**Population selon la langue maternelle et selon la langue d'usage à la maison<sup>a</sup>**  
*Québec, région métropolitaine de Montréal et reste du Québec, 1971-2001*

<b>Année<sup>b</sup></b>	<b>Total</b>	<b>Français</b>	<b>Anglais</b>	<b>Autre</b>
LANGUE MATERNELLE				
Ensemble du Québec				
1971	5 851 375	4 732 510	768 035	350 830
1981	6 340 765	5 250 009	690 604	400 142
1986	6 431 390	5 341 218	663 773	426 403
1991	6 743 010	5 577 720	618 338	546 958
1996	6 974 025	5 731 242	614 372	628 402
2001	7 050 805	5 787 012	582 564	681 224
Région métropolitaine de Montréal <sup>c</sup>				
1971	2 673 265	1 767 870	581 605	323 795
1981	2 792 295	1 915 809	512 592	363 894
1986	2 887 855	2 009 615	488 903	389 333
1991	3 051 070	2 096 928	453 838	500 298
1996	3 250 940	2 228 337	447 302	575 302
2001	3 346 090	2 296 136	427 166	622 788
Reste du Québec				
1971	3 178 110	2 964 640	186 430	27 035
1981	3 548 470	3 334 200	178 012	36 248
1986	3 543 535	3 331 603	174 870	37 070
1991	3 691 940	3 480 792	164 500	46 660
1996	3 723 085	3 502 905	167 070	53 100
2001	3 704 715	3 490 876	155 398	58 436

(Suite du tableau à la page 36)

À des fins de comparaison avec les données publiées par Statistique Canada pour la série de recensements en cause, le tableau B reproduit les données de base qui ont servi à la présente étude.

**Tableau B (suite et fin)**  
**Population selon la langue maternelle et selon la langue d'usage à la maison<sup>a</sup>**  
*Québec, région métropolitaine de Montréal et reste du Québec, 1971-2001*

<b>Année<sup>b</sup></b>	<b>Total</b>	<b>Français</b>	<b>Anglais</b>	<b>Autre</b>
<b>LANGUE D'USAGE À LA MAISON</b>				
<b>Ensemble du Québec</b>				
1971	5 851 375	4 734 965	863 155	253 255
1981	6 340 765	5 249 649	800 112	290 999
1986	6 431 390	5 331 479	788 089	311 817
1991	6 743 010	5 640 044	749 999	352 967
1996	6 974 025	5 815 381	751 508	407 141
2001	7 050 805	5 897 610	733 643	419 548
<b>Région métropolitaine de Montréal<sup>c</sup></b>				
1971	2 673 265	1 768 815	666 395	238 055
1981	2 792 295	1 917 031	608 256	267 013
1986	2 887 855	2 006 216	594 403	287 231
1991	3 051 070	2 137 265	588 003	325 803
1996	3 250 940	2 286 493	588 165	376 288
2001	3 346 090	2 378 481	580 123	387 486
<b>Reste du Québec</b>				
1971	3 178 110	2 966 150	196 760	15 200
1981	3 548 470	3 332 618	191 856	23 986
1986	3 543 535	3 325 263	193 686	24 586
1991	3 691 940	3 502 779	161 996	27 164
1996	3 723 085	3 528 888	163 343	30 853
2001	3 704 715	3 519 129	153 520	32 062

<sup>a</sup> À l'exclusion des réserves amérindiennes, des pensionnaires d'institution et des résidents non permanents. Les déclarations de langues maternelles ou de langues d'usage multiples ont été réparties de façon égale entre les langues déclarées. La somme des trois dernières colonnes peut s'écarter légèrement du total en raison de l'arrondissement aléatoire des données par Statistique Canada.

<sup>b</sup> La question sur la langue d'usage à la maison n'a pas été posée au recensement de 1976.

<sup>c</sup> Telle que délimitée par Statistique Canada à chaque recensement.

Sources : Compilations spéciales des recensements de 1971 à 2001.

### **B.3 L'incidence de l'expansion territoriale de la région de Montréal**

D'un recensement à l'autre, Statistique Canada peut étendre les limites de la région métropolitaine de Montréal. Le cas échéant, l'absorption de nouvelles municipalités fait en sorte que la population habitant la région métropolitaine croît plus rapidement que s'il s'agissait d'un territoire fixe. Puisque l'ensemble des municipalités de banlieue ajoutées à la région métropolitaine depuis 1971 renferme une population essentiellement francophone, cette expansion perturbe de manière significative la comparabilité de la série de données sur la composition linguistique de la région et, inversement, de la série chronologique portant sur son complément provincial. En revanche, elle n'influence guère l'appréciation du mouvement des substitutions linguistiques dans le milieu métropolitain.

De façon plus précise, l'ensemble des municipalités ajoutées par Statistique Canada à la région métropolitaine de Montréal entre 1971 et 2001 étaient, au recensement de 1971, à 95 % de langue française et à 4 % de langue anglaise, qu'il s'agisse de la langue maternelle ou de la langue d'usage. Leur inclusion graduelle peut aller jusqu'à donner l'impression que le poids de la population de langue française est en hausse dans la région montréalaise alors que, sur un territoire métropolitain fixe, il évolue au contraire à la baisse (Castonguay 2002b). En matière de suivi de la composition linguistique selon la langue maternelle ou la langue d'usage, il convient ainsi de suivre l'évolution des données sur un territoire fixe qui englobe tous les territoires précédents, soit celui de la région métropolitaine telle que délimitée par Statistique Canada en 2001.

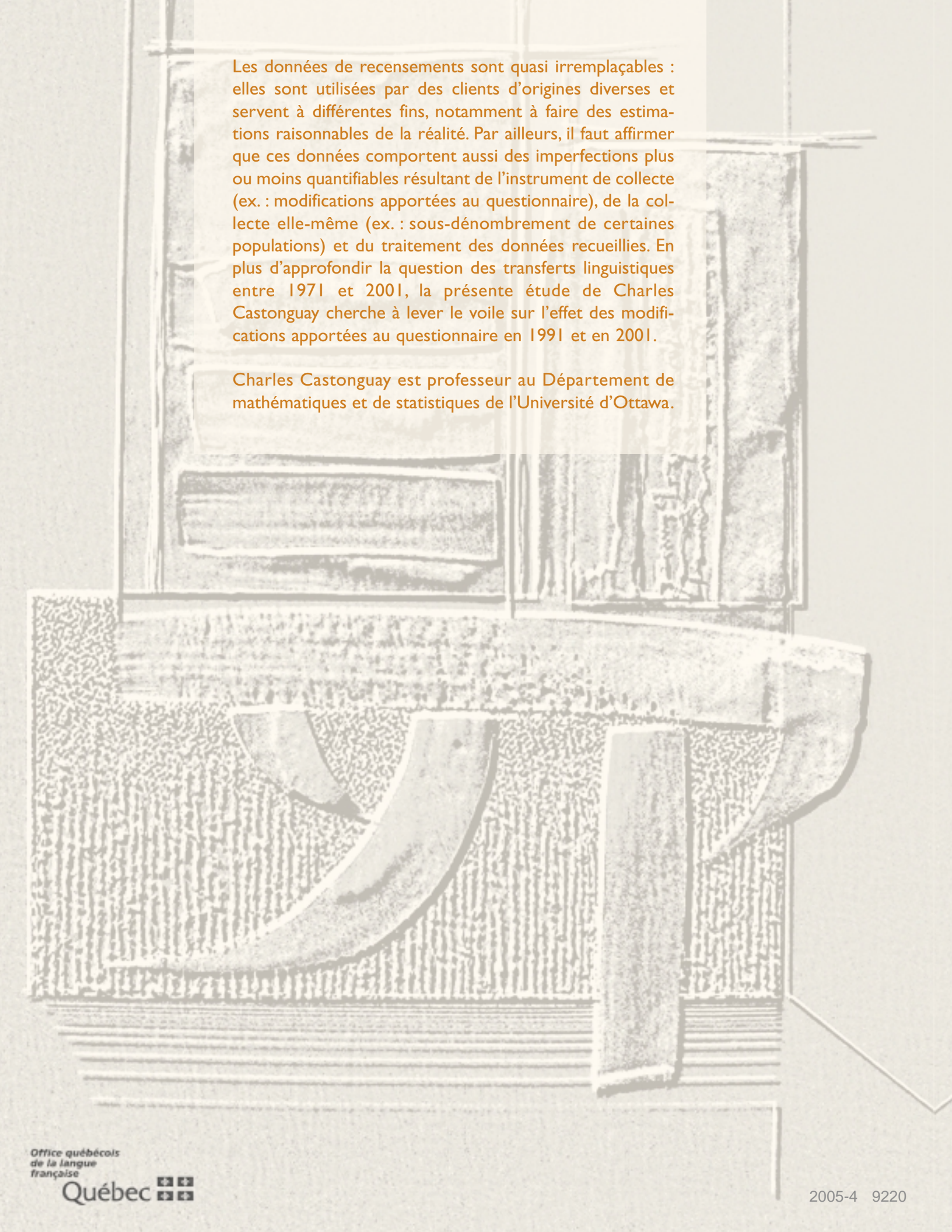
Par contre, il y a peu de substitutions dans un milieu linguistiquement homogène, en l'occurrence à 95 % francophone. L'expansion graduelle du territoire métropolitain n'a donc pas d'incidence significative sur l'évolution des substitutions linguistiques énumérées dans la région de Montréal. Cela est vrai tout particulièrement de l'attrait du français et de l'anglais auprès de sa population allophone. Le

territoire métropolitain tel que délimité par Statistique Canada en 2001 comptait en effet 325 345 allophones lors du recensement de 1971, soit seulement 1550 de plus que les 323 795 allophones que présente le tableau B pour la région métropolitaine selon sa délimitation de 1971. Aux fins de la présente étude, nous avons par conséquent fait l'économie de ne pas ajuster la série de données pour la région de Montréal en fonction du territoire retenu par Statistique Canada pour le recensement de 2001.



## Références bibliographiques

- CASTONGUAY, Charles (1976). « Les transferts linguistiques au foyer », *Recherches sociographiques*, vol. 17, n° 3, p. 341-351.
- CASTONGUAY, Charles (1985). « Transferts et semi-transferts linguistiques au Québec d'après le recensement de 1981 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 1, p. 59-85.
- CASTONGUAY, Charles (1992). *Mesure de l'assimilation linguistique : histoire et méthode*, document de référence de *L'assimilation linguistique : mesure et évolution 1971-1986*, déposé au Conseil de la langue française, Québec.
- CASTONGUAY, Charles (1994). *L'assimilation linguistique : mesure et évolution 1971-1986*, Conseil de la langue française, Québec.
- CASTONGUAY, Charles (1996). « Assimilation Trends among Official-Language Minorities », actes du colloque *Towards the 21st Century : Emerging Socio-Demographic Trends and Policy Issues in Canada*, Federation of Canadian Demographers, Ottawa, p. 201-205.
- CASTONGUAY, Charles (1997). « Évolution de l'assimilation linguistique au Québec et au Canada entre 1971 et 1991 », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, p. 469-490.
- CASTONGUAY, Charles (1998). « Tendances de l'assimilation linguistique des allophones dans la région de Montréal », *L'Action nationale*, vol. 88, n° 7, p. 55-68.
- CASTONGUAY, Charles (2002). « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 1, p. 149-182.
- CASTONGUAY, Charles (2003). « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec ? Analyse critique de l'amélioration de la situation du français au Québec observée en 2001 », dans : Michel Venne (dir.), *L'annuaire du Québec 2004*, Fides, Montréal, p. 232-253.
- LACHAPELLE, Réjean (1992). « Utilisation des données de recensement dans la mise en oeuvre des lois linguistiques », dans : Pierre Bouchard (dir.), *Actes du colloque sur les critères de reconnaissance des organismes municipaux et scolaires et des établissements de santé et des services sociaux*, Office de la langue française, Québec, p. 5-48.
- LACHAPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN (1980). *La situation démolinguistique au Canada*, Institut de recherches politiques, Montréal.
- MARMEN, Louise et Jean-Pierre CORBEIL (2004). *Les langues au Canada. Recensement de 2001*, Patrimoine canadien – Statistique Canada, Ottawa.
- RENAUD, Jean (2001). *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Québec.
- STATISTIQUE CANADA (1993a). *Le Quotidien*, 12 janvier, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA (1993b). *Rapports techniques du recensement de 1991 : langue maternelle*, n° 93-335F au catalogue, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA (1994). *Rapports techniques du recensement de 1991 : langue parlée à la maison et connaissance des langues*, n° 92-336F au catalogue, Ottawa.
- TERMOTE, Marc (1994). *L'avenir démolinguistique du Québec et de ses régions*, Conseil de la langue française, Québec.
- TERMOTE, Marc (1999). *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Conseil de la langue française, Québec.
- TERMOTE, Marc et Danielle GAUVREAU (1988). *La situation démolinguistique au Québec*, Conseil de la langue française, Québec.



Les données de recensements sont quasi irremplaçables : elles sont utilisées par des clients d'origines diverses et servent à différentes fins, notamment à faire des estimations raisonnables de la réalité. Par ailleurs, il faut affirmer que ces données comportent aussi des imperfections plus ou moins quantifiables résultant de l'instrument de collecte (ex. : modifications apportées au questionnaire), de la collecte elle-même (ex. : sous-dénombrement de certaines populations) et du traitement des données recueillies. En plus d'approfondir la question des transferts linguistiques entre 1971 et 2001, la présente étude de Charles Castonguay cherche à lever le voile sur l'effet des modifications apportées au questionnaire en 1991 et en 2001.

Charles Castonguay est professeur au Département de mathématiques et de statistiques de l'Université d'Ottawa.